

RAPPORT

D'ACTIVITÉS

2016

DES SERVICES DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL



LA VIE EN
VOSGES
le Département

- 2 ▶ Édito du Président
- 3 ▶ Édito du Directeur Général des services
- 4 ▶ L'Assemblée départementale
- 6 ▶ L'organigramme des services

L'ACTION DES DIRECTIONS RESSOURCES

- 8 ▶ Mettre en œuvre la politique départementale en appui aux directions opérationnelles
- 8 ▶ La Direction de l'Assemblée et de la Présidence (DAP)
- 12 ▶ La Direction du Budget et des Finances (DBF)
- 13 ▶ La Direction des Ressources Humaines (DRH)
- 15 ▶ La Direction des Affaires Juridiques et des Achat (DAJA)
- 16 ▶ La Direction des Systèmes d'Information (DSI)
- 18 ▶ La Direction de la Communication (DICOM)
- 19 ▶ La Direction des Moyens Généraux et des Ressources des Solidarités (DMGRS)

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- 20 ▶ Augmenter encore la notoriété de la marque Vosges
- 22 ▶ Donner à tous les jeunes vosgiens les atouts pour construire leur avenir dans le département
- 23 ▶ Réindustrialiser le département - Garantir la solidarité économique du territoire en agissant de manière prioritaire auprès des TPE / PME et des filières emblématiques
- 25 ▶ Fidéliser les clientèles touristique de notre territoire
- 26 ▶ Privilégier l'installation des nouveaux exploitants, la diversification agricole et la gestion économique et durable de la ressource forestière
- 30 ▶ Rendre accessibles le sport et la culture au plus grand nombre

LA QUALITÉ DE VIE DES VOSGIENS

- 38 ▶ Généraliser les usages du numérique pour faciliter le lien avec les Vosgiens
- 39 ▶ Garantir un maillage territorial des collèges pour une offre éducative équilibrée
- 43 ▶ Privilégier le maintien à domicile des personnes dépendantes grâce à un maillage territorial des services

- 46 ▶ Renforcer la prévention et développer la qualité de prise en charge des situations d'enfants dans une logique de parcours
- 50 ▶ Faciliter les déplacements
- 52 ▶ Garantir la pérennité du modèle vosgien de secours à travers le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
- 54 ▶ Garantir une bonne gestion des milieux et ressources naturels

LES ÉQUILIBRES TERRITORIAUX

- 56 ▶ Accompagner les collectivités et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) avec efficacité et pertinence
- 59 ▶ Apporter le Haut-Débit, le Très-Haut Débit et la téléphonie mobile - Généraliser la fibre optique à l'abonné
- 61 ▶ Garantir une offre d'insertion sociale sur l'ensemble du territoire et prévenir la précarité par une politique volontaire d'insertion professionnelle
- 63 ▶ Garantir un niveau de qualité et de performance homogène du réseau routier et réaliser des projets à vocation sécuritaire
- 66 ▶ Rationaliser le patrimoine immobilier, entretenir et mutualiser l'ensemble des bâtiments des services au public

LES MODES D'ACTION TRANSVERSAUX

- 68 ▶ Articuler les ambitions du Département avec les projets portés par chacun des territoires
- 69 ▶ Aider, sous forme d'ingénierie, les acteurs locaux à concevoir, structurer et concrétiser leurs projets
- 70 ▶ Rechercher l'exemplarité en intégrant les enjeux du développement durable et de la transition écologique dans les politiques départementales
- 73 ▶ Faire de l'évaluation un outil de pilotage du Plan Vosges Ambitions 2021

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Depuis près de deux ans, j'œuvre avec les élus départementaux, afin de renforcer l'attractivité du Département, conforter la qualité de vie des Vosgiens et assurer un équilibre entre les territoires.

Ce sont là les trois objectifs du Plan Vosges Ambitions 2021, dont la mise en œuvre, comme je m'y étais engagé, est désormais évaluée.

Ce rapport d'activités des services pour l'année 2016, dresse le bilan de nos actions, donne une vision globale des politiques publiques menées et permet de rendre compte de l'importance du travail réalisé par les quelque 2 000 agents de notre collectivité.

Je tiens ici à les remercier car, cette année encore, dans un contexte financier, législatif et réglementaire impactant nos domaines d'intervention, ils ont su faire preuve d'adaptation, de souplesse et d'esprit d'initiative.

Je souhaite que ce travail se poursuive pour que le Département des Vosges reste une collectivité, dynamique, innovante et proche de ses concitoyens et je sais pour cela, pouvoir compter sur l'ensemble des agents de la collectivité.

Avec toute ma conviction



François VANNSON
Ancien Député des Vosges
Président du Conseil départemental

ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

L'administration départementale reste résolument tournée vers l'action et vers l'avenir.

Avec des services qui ont su s'adapter au nouvel environnement issu de la loi Notre, de nombreux chantiers, débutés dès 2015, ont pu être menés avec succès.

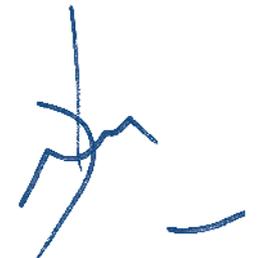
L'administration départementale s'est également engagée dans une véritable dynamique de modernisation et a fait évoluer son organisation ; des ajustements sont encore en cours mais le socle de notre organigramme est désormais posé.

L'ensemble des collaborateurs du Département s'implique ainsi quotidiennement pour réussir la mise œuvre du « Plan Vosges Ambitions 2021 », qui guide notre action pour la mandature.

Au niveau de l'équipe de direction, la cohésion renforcée a également permis de développer une vision partagée autour d'une véritable dynamique collective qu'il convient de poursuivre.

Je pense ainsi que nous pouvons collectivement être fiers du chemin parcouru et tout ceci a été rendu possible grâce à l'engagement de tous les agents de la collectivité, que je tiens à remercier.

Le Directeur Général des Services,



Damien PARMENTIER

34 ÉLUS POUR 17 CANTONS...

Zoom sur les cantons d'Épinal et Golbey



Canton de Neufchâteau

Dominique HUMBERT
Simon LECLERC



Canton de Mirecourt

Nathalie BABOUHOT
Guy SAUVAGE



Canton de Charmes

Martine BOULLIAT
Robert COLIN



Canton de Raon-l'Étape

Benoît PIERRAT
Roseline PIERREL



Canton de Saint-Diè-des-Vosges 1

Martine GIMMILLARO
William MATHIS



Canton de Saint-Diè-des-Vosges 2

Roland BEDEL
Caroline PRIVAT



Canton de Vittel

Luc GERECKE
Claudie PRUVOST



Canton de Bruyères

Bernadette POIRAT
Christian TARANTOLA



Canton de Gérardmer

Jacqueline VALENTIN
Gilbert POIROT



Canton de Golbey

Raphaëla CANTERI
Dominique MOMON



Canton d'Épinal 2

Régine BEGEL
Benoît JOURDAIN



Canton de Darney

Alain ROUSSEL
Carole THIEBAUT-GAUDÉ



Canton de Remiremont

Valérie JANKOWSKI
François VANNSON



Canton de La Bresse

Jérôme MATHIEU
Brigitte VANSON



Canton d'Épinal 1

Ghislaine JEANDEL-BALLONGUE
Yannick VILLEMIN



Canton du Val d'Ajol

Philippe FAIVRE
Véronique MARCOT

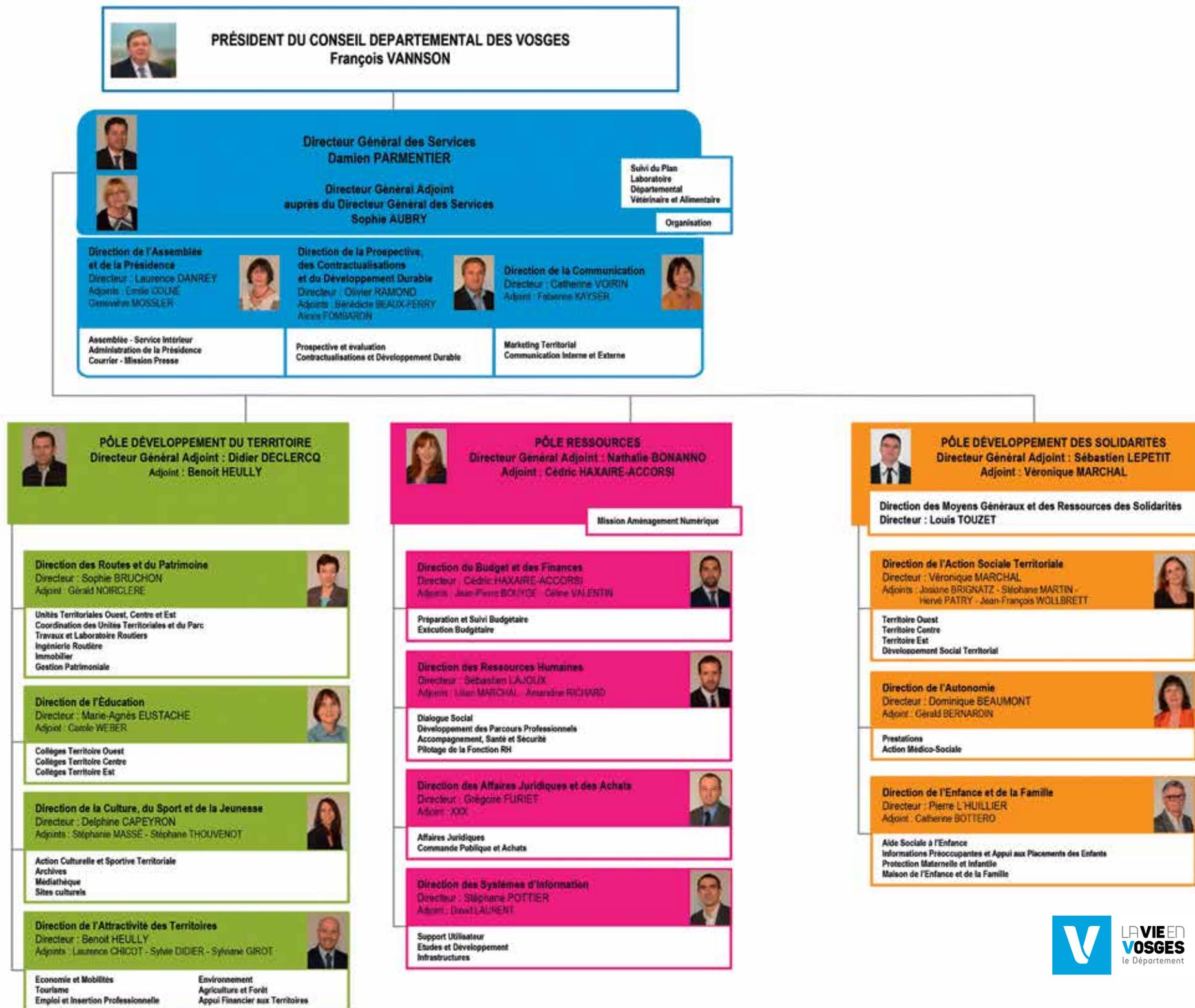


Canton du Thillot

Catherine LOUIS
Dominique PEDUZZI

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES

Septembre 2016



Mettre en œuvre la politique départementale, en appui aux directions opérationnelles



La Direction de l'Assemblée et de la Présidence (DAP)

AXES

La Présidence

- organiser la vie quotidienne du Président et accompagner les élus dans leurs représentations, en assurant une liaison et un suivi des relations courantes entre les différents services, partenaires extérieurs, acteurs locaux afin de répondre avec réactivité dans les délais impartis ;
- veiller à la circulation ascendante et descendante de l'information dans une logique de transversalité et d'optimisation de la co-production ;
- soutenir les usagers et veiller à la qualité du service public.

ACTIONS

- Organisation de l'agenda du Président, de ses audiences, de ses interventions et déplacements et coordination avec l'agenda des élus chargés de le représenter ;
- Élaboration et préparation des allocutions, décisions à partir des analyses réalisées par les services de la collectivité ;
- Collaboration avec le Service Intérieur sur l'organisation protocolaire de cérémonies, de venues de personnalités et de délégations, mais également avec la Direction de la Prospective, des Contractualisations et du Développement Durable (DPCDD) pour les réunions cantonales ;
- Gestion du courrier « entrant », « sortant » et « réservé » destiné au Président et/ou aux services de l'administration ;
- Mise en place d'outils de reporting et de suivi des dossiers ;
- Développement des outils SharePoint et réflexion sur un SharePoint élus ;
- Qualité et satisfaction dans le service rendu aux visiteurs et réflexion sur le réaménagement de l'accueil, en lien avec la DPCDD et le Service Gestion Immobilière ;
- Soutien financier exceptionnel à destination de personnes en difficulté financière (hors dispositifs d'aides sociales).

Chiffres clés

2 746 invitations, représentations, attributions de coupes et 6 739 € pour l'achat de fleurs, cadeaux, coupes

450 dossiers préparés ; 4 611 courriers « réservés » reçus ; 9 493 visiteurs accueillis ; 30 aides exceptionnelles versées (montant moyen de l'aide : 358 €) ; 78 727 appels réceptionnés ; 14 visites organisées de l'Hôtel du Département, représentant 450 personnes

LA PRÉSIDENTE

AXES

La Mission « Presse »

- Faire le lien au quotidien entre les organes politiques, les services de la collectivité et les interlocuteurs externes (presse).

Le Service « Courrier »

- Traiter les flux de courriers.

ACTIONS

- Production de nouveaux outils adaptés au numérique et relais des productions vidéos sur une page institutionnelle ;
- Poursuite de l'optimisation de l'éditorialisation du site vosges.fr (145 articles) ;
- Mise à disposition des médias des outils classiques de communication (communiqué et dossier de presse).

- Installation d'une nouvelle machine à affranchir ;
- Participation à la dématérialisation des factures à l'arrivée du courrier en lien avec la Direction du Budget et des Finances.



LA MISSION « PRESSE »

252 revues de presse ; 291 communiqués de presse et/ou invitations presse

21 dossiers de presse

100 conférences de presse

203 627

lettres et 256 colis expédiés

LE SERVICE « COURRIER »

46 contrats à tarifs réduits spéciaux ; 317 307 € de crédits consommés pour l'affranchissement des services départementaux

4 425 € d'économie nette dégagée



La Direction de l'Assemblée et de la Présidence (DAP)

AXES

Le Service Intérieur

- promouvoir l'image du Département dans un contexte budgétaire contraint ;
- appliquer la politique de réduction des dépenses d'organisation et d'intendance, dans le cadre des achats réalisés pour les réceptions et les fournitures et en veillant à une gestion et un suivi rigoureux des budgets ;
- mener une réflexion sur les modalités d'achat des fournitures de bureau ;
- maîtriser les spécificités techniques liées aux commandes réalisés sur le site de l'UGAP.

ACTIONS

- ▶ Mise en valeur des espaces de réception à l'occasion de manifestations d'envergure : cérémonie des vœux des corps constitués, accueil de visiteurs et de délégations... ; gestion protocolaire des cérémonies et des événements organisés par le Département ; accompagnement des services dans l'organisation de réunions ou de toute autre manifestation : cérémonies du Mérite sportif et du Prix Vosegus... ;
- ▶ Poursuite de la maîtrise des dépenses liées à l'organisation des réceptions et à l'achat des fournitures de bureau (petites fournitures, enveloppes, tampons, papier et autres supports d'impression et consommables d'impression) destinées à l'ensemble des services de la collectivité ;
- ▶ Formation d'un agent de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) à la procédure d'achat des consommables d'impression, dans la perspective du transfert de cette compétence au 1^{er} janvier 2017.

Chiffres clés

LE SERVICE INTÉRIEUR

80 167 € pour le Pôle Réceptions

192 946 €
pour le Pôle Fournitures, dont 95 662 € pour le papier



AXES

Le Service Assemblée

- assurer la préparation, la réalisation et le suivi de toutes les réunions de l'Assemblée départementale ;
- produire l'ensemble des actes et documents qui découlent de ces réunions (convocations, rapports, délibérations, recueil des actes administratifs, procès-verbaux des réunions...);
- assurer la veille juridique liée à l'organisation et au fonctionnement de l'Assemblée départementale ;
- assurer la gestion des indemnités, des frais de déplacement des conseillers départementaux et plus généralement, du statut de l' élu ; veiller au suivi administratif des dossiers des élus en lien avec les autres collectivités et les organismes de sécurité sociale, de retraite et l'URSSAF ;
- garantir l'information et la formation des élus.

ACTIONS

- ▶ Application, suivi et évaluation des procédures internes issues du renouvellement de l'Assemblée départementale et liées à l'organisation des réunions, en fonction des sollicitations du Président et du Directeur Général des Services ;
- ▶ Finalisation de la rédaction du marché d'acquisition du nouveau logiciel de gestion des délibérations, en collaboration avec la Direction des Systèmes d'Information (DSI) ; lancement du marché avec auditions des candidats ; mise en place de la 1^{ère} partie du marché en lien avec le prestataire retenu et les services (lancement des phases de planification et de paramétrage) ;
- ▶ Poursuite des réunions du groupe de travail avec les collègues des autres départements lorrains et application des dispositions issues de la loi NOTRe, en lien avec la Direction des Affaires Juridiques et des Achats (DAJA) ;
- ▶ Mise en place du nouveau système d'information RH dans le cadre de la gestion des indemnités des élus ; reprise des données transmises par les élus dans le cadre du renouvellement de l'Assemblée départementale ; formation du nouveau gestionnaire des indemnités et du statut de l' élu ;
- ▶ Réflexion menée sur l'organisation de formations dispensées en interne par les directions à l'attention des élus.

LE SERVICE ASSEMBLÉE

106 délibérations prises par le Conseil départemental réuni en Assemblée dans le cadre de 6 sessions

601 délibérations prises par la Commission permanente au cours de 11 réunions



La Direction du Budget et des Finances (DBF)

AXES

- ▶ **Dématérialiser** toute la chaîne comptable et budgétaire ;
- ▶ **Relocaliser** les missions budgétaires et comptables au sein de la DBF ;
- ▶ **Améliorer** le suivi du budget, en adéquation avec le Plan Vosges Ambitions 2021 ;
- ▶ **Payer et encaisser vite et bien**, pour une relation de confiance avec les partenaires.

ACTIONS

- ▶ Préparation à la dématérialisation de l'achat public ;
- ▶ Intégration de 8 agents comptables d'autres services au sein du Service d'Exécution Budgétaire ;
- ▶ Création du Service Préparation et Suivi Budgétaire, positionné notamment en amont de l'engagement comptable ;
- ▶ Architecture budgétaire calée sur le Plan Vosges Ambitions 2021, pour une meilleure lisibilité ;
- ▶ Facilité d'accès pour les services à leurs indicateurs de suivi ;
- ▶ Poursuite de la mise en place d'outils adaptés aux contraintes des services ;
- ▶ Émission de titres et de mandats dans des délais courts.

Chiffres clés

42 872 mandats et 8 665 titres traités pour un délai global de paiement de 24,9 jours

▶ **1 934** lignes de crédits reparamétrées en adéquation avec le Plan Vosges Ambitions 2021, pour un budget de 460 270 300 €

250 agents formés à la dématérialisation et 43 processus métiers dessinés

1 307 engagements créés pour 437 rapports visés en Commission permanente ; 360 reports de crédits pour 3 600 000 € et 556 transferts de crédits en dehors des étapes budgétaires ;

La Direction des Ressources Humaines (DRH)

AXES

Le pilotage de la fonction RH

- gérer les Ressources Humaines ;
- recruter et développer des compétences.

ACTIONS

- ▶ Gestion de l'activité quotidienne de la collectivité en matière de Ressources humaines : carrière, paie, frais de déplacement... ;
- ▶ Accompagnement des directions opérationnelles dans la refonte du temps de travail des agents des collèges, des agents d'accueil et de surveillance du Musée Départemental d'Art Ancien et Contemporain... ;
- ▶ Mise en place avec la DSI du nouveau Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH), pour une opérationnalité d'une partie des modules au 1^{er} janvier 2017 ;
- ▶ Mise en adéquation des besoins de compétences de la collectivité avec celles des agents en poste, par le biais de la formation et de la mobilité interne et, le cas échéant, par le recrutement d'agents extérieurs.

La prévention, la santé et la sécurité

- poursuivre la politique de prévention, de santé et la sécurité, leviers indispensables de maintien dans l'emploi ;
- améliorer les conditions de travail des agents par une politique de prévention des risques professionnels structurée.
- ▶ Envoi d'un questionnaire aux agents visant les risques psychosociaux, avec un taux de réponse de 75 % (prévention primaire) ;
- ▶ Surveiller l'état de santé des agents dans leur milieu professionnel (prévention secondaire) ;
- ▶ Poursuivre la politique handicap et l'action du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ;
- ▶ Renforcement de la visibilité du réseau des acteurs de la prévention de la collectivité et de son fonctionnement ;
- ▶ Poursuite des actions de prévention réalisées en formation interne et mise en place de nouvelles actions ;
- ▶ Mise en place d'une convention de participation sur le risque santé.

LE PILOTAGE DE LA FONCTION RH

5 779 arrêtés pris

21 930 fiches de paie traitées, contrôlées et éditées

- 1441 demandes de formations traitées ;
- 4,4 jours de formation par agent en moyenne ;
- 2 724 candidatures reçues et 124 jurys de recrutement réalisés

La Direction des Ressources Humaines (DRH)

AXES

Le dialogue social

- Assurer un dialogue social dynamique et pertinent.

L'Action Sociale en faveur du personnel

- Poursuite de la politique d'Action Sociale en faveur du personnel du Département.

ACTIONS

- ▶ Concrétisation de nouveaux projets grâce au dialogue social, qui a permis de réelles avancées sur différents thèmes (guide de l'Assistant Familial, Qualité de Vie au Travail...), avec notamment :
 - une évolution de l'organigramme et plus particulièrement de celui du Pôle Développement des Solidarités ;
 - la sectorisation des collèges rendue nécessaire par l'évolution des effectifs des collégiens ;
 - l'intégration de l'organisme satellite Vosges Arts Vivants ;
- ▶ Évolution de la politique d'accompagnement des agents de la collectivité avec l'étude et la mise en place d'une nouvelle protection sociale complémentaire, ainsi que l'ajustement des prestations de l'Action Sociale.

- ▶ Elle vise à aider les agents à faire face à des situations difficiles, mais aussi à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, de l'enfance et des loisirs.

La Direction des Affaires Juridiques et des Achats (DAJA)

AXES

Service des Affaires Juridiques

- garantir la sécurité juridique de la collectivité en définissant des niveaux de risques acceptables ;
- accompagner les directions métiers ;
- garantir le suivi des assurances.

Service de la Commande Publique

- se positionner en interlocuteur privilégié des autres directions, mais aussi des entreprises, sur les problématiques « achats » et « commande publique » ;
- améliorer la performance globale de l'achat en terme d'économies et de qualité de services, tout en continuant de respecter les obligations de la réglementation relative aux Marchés Publics.

La Documentation

- Assurer une veille documentaire, ainsi qu'une gestion et un suivi budgétaire des ouvrages, des périodiques, des newsletters et des abonnements.

ACTIONS

- ▶ Mise en place d'une nouvelle police d'assurance risques statutaires à la suite de la résiliation unilatérale de l'ancien titulaire SMACL.

- ▶ Recentralisation de la fonction marchés pour l'ensemble du Conseil départemental au sein d'un seul service, et mise en place de moyens dédiés spécifiquement à l'achat ;
- ▶ Création d'un groupe de travail représentant les principales directions acheteuses afin de remettre à plat et de simplifier les processus et de fluidifier la circulation d'information ;
- ▶ Mise en place d'un outil permettant d'automatiser et d'harmoniser la production des rapports d'analyse et les procès-verbaux d'attribution des marchés, utilisés sur 36 procédures de marchés ;
- ▶ Mise en place d'une convention globale avec l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP), mutualisée avec la plupart des grands donneurs d'ordre de la Région Grand-Est, afin d'obtenir des tarifs plus attractifs, doublée d'une incitation à l'utilisation de la plateforme Internet ugap.fr. Cette convention a permis de réduire le taux d'intermédiation à 3,4 % pour l'univers véhicules et entre 5 et 6 % pour l'univers informatique ;
- ▶ Extension de la gestion par autorisation d'engagement aux marchés relevant d'unités fonctionnelles (fournitures et services liés aux opérations de travaux).

Chiffres clés

LA PRÉVENTION, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

592 visites réalisées par le médecin de prévention et l'infirmière de santé au travail

▶ Taux d'emploi de personnels reconnus travailleurs handicapés :

7,1%

Convention santé : 1 900 assurés (agents, conjoints et enfants)
Prévoyance : 1 279 agents assurés, soit 60 %

L'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DU PERSONNEL

4 712 bénéficiaires
26 745 demandes instruites

LE SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

- 211 études traitées, un délai moyen de 25 jours ;
- 59 contentieux, dont 11 dépôts de plainte et / ou constitution de partie civile ;
- 26 mémoires ;
- 16 arrêtés de délégation de signature

LES ASSURANCES

154 sinistres, dont 13 dommages aux biens, 61 liés à la responsabilité civile et 80 à la flotte automobile

LE SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- 73 dossiers de consultation rédigés ;
- 71 procédures de marchés lancées ;
- 87 avenants notifiés ;
- montant cumulé commandé à l'UGAP : 3 728 652 € HT ;
- formalisation d'une dizaine de processus type recouvrant l'activité commande publique

La Direction des Systèmes d'Information (DSI)

AXES

Mettre en adéquation le Système d'Information (SI)



ACTIONS

Le Système d'Information

- ▶ Homogénéisation des modes d'accès au SI de la collectivité (tous les agents de la collectivité disposent désormais d'une boîte aux lettres électronique et d'un accès aux espaces de la collectivité) ;
- ▶ Premiers déploiements de Windows 10 sur l'intégralité des nouvelles machines installées ;
- ▶ Intégration du Service Imprimerie dans le fonctionnement de la DSI et mise en œuvre d'une offre de service cohérente sur l'impression (imprimantes, copieurs, reprographie) ;
- ▶ Mise en œuvre du SIRH (module paie et carrière, reprise de données) ;
- ▶ Dématérialisation de la chaîne comptable, afin de répondre aux obligations réglementaires, mais également d'optimiser le fonctionnement interne. De nombreux outils ont été déployés afin d'accompagner cette transformation (parapheur électronique, numérisation, gestion électronique de documents pour les pièces justificatives, évolution du logiciel financier) ;
- ▶ Déploiement d'Office 365 (messagerie électronique et messagerie instantanée) et migration de l'ensemble des boîtes aux lettres des agents vers la plate-forme Office, pour offrir de nouvelles fonctionnalités et services (mobilité, volumétrie augmentée).

Chiffres clés

- ▶▶ **LE SYSTÈME D'INFORMATION**
- 200 boîtes aux lettres créées et 200 agents formés à leur utilisation ;
 - 270 postes livrés, dans le cadre du renouvellement ou de nouveaux besoins

LE PARC INFORMATIQUE

1 571
postes de travail

265
renouvellements de postes

6 214
incidents

1 529
demandes de services

AXES

Garantir la disponibilité

ACTIONS

La disponibilité

- ▶ Installation et suivi des applications métiers ;
- ▶ Renouvellement du marché de téléphonie mobile et définition d'une politique d'attribution des smartphones ;
- ▶ Passation d'un accord-cadre relatif aux acquisitions de matériels bureautiques ;
- ▶ Mise en avant du catalogue de service DSI avec mise en ligne de plusieurs offres, ouvertes aux agents de la collectivité ;
- ▶ Évolution des progiciels métiers ;
- ▶ Renouvellement du parc informatique et impression, conformément à la stratégie en place.

Innover

L'innovation

- ▶ Plan numérique des collègues : dans le cadre du déploiement des outils numériques dans les collèges, la DSI est amenée à faire évoluer l'infrastructure dans les établissements (équipements réseau, WIFI, arrivée opérateur). 6 collèges ont fait l'objet de renouvellement de leurs équipements actifs réseau ;
- ▶ Mise en place d'un pool de tablettes Windows ;
- ▶ Impulsion et accompagnement de la transformation numérique de la collectivité : volonté d'ouvrir notre SI aux usagers et d'élargir le périmètre fonctionnel couvert par nos solutions en introduisant du nomadisme.



La Direction de la Communication (DICOM)

AXES

Faire savoir



ACTIONS

- ▶ Le magazine départemental Vivre les Vosges Ensemble (VVE), tiré à 184 000 exemplaires et diffusé dans tous les foyers vosgiens, relaye chaque trimestre l'ensemble des actions et réalisations de la collectivité dans tous ses domaines de compétence.
- ▶ La politique digitale de la collectivité s'est déployée soit par la refonte de certains sites web comme celui des Archives départementales, soit par le déploiement de nouveaux outils comme :
 - le site des Espaces Naturels Sensibles ;
 - le site (pages dédiées) des arbres d'alignement ;
 - la plateforme du Pôle Développement des Solidarités sur les appels à projet (extranet) ;
 - la mise en place de l'extranet du site « Vosges, le plus beau est à venir ».
- ▶ Une nouvelle application mobile est venue enrichir l'offre aux mobinautes, avec l'application Carte ZAP+88. L'ensemble des documents émis par la collectivité a également été dématérialisé.



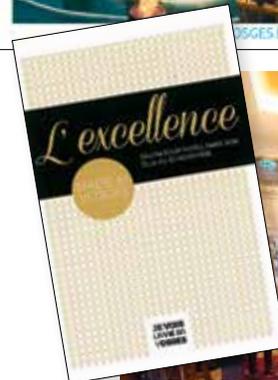
▶ Afin de valoriser et/ou accompagner les actions phares du Département, des campagnes de publicité ont été réalisées dans la presse locale (PQR, TV, radio, web). Pour donner de la visibilité immédiate à la collectivité, le Département a par ailleurs procédé à l'acquisition de matériel, de fournitures et d'objets publicitaires aux couleurs de la nouvelle identité visuelle.

Chiffres clés

- ▶ BUDGET DES ACTIONS MENÉES PAR LA DICOM :
- VVE : 234 000 € ;
 - campagnes de publicité dans la presse locale : 105 000 € ;
 - site tourisme : 20 000 € ;
 - accueils presse et voyage à Paris : 19 900 € ;
 - participation à 10 salons touristiques (Pays-Bas, Allemagne, Belgique... sans oublier les grandes métropoles françaises comme Lille, Lyon, Châlon-en-Champagne et Paris) : 62 400 € ;
 - participation au salon Equip'Hôtel : 18 900 €

AXES

Séduire pour vendre



Voyage presse au cœur des palaces parisiens

ACTIONS

- ▶ Avec le nouveau site tourisme, les Vosges jouent à fond la carte de la séduction - design résolument moderne, grands visuels, ton décalé et accrocheur, entrées dynamiques et ciblées autour des grandes thématiques touristiques locales - sans pour autant négliger les informations pratiques pour aider à imaginer et construire son séjour.
- ▶ Plus de 20 accueils presse personnalisés dans les Vosges et l'organisation d'un voyage de presse à Paris « Au cœur des palaces parisiens » ont permis de toucher 67 journalistes pour 69 médias, permettant de démontrer ainsi les atouts du territoire et notamment le savoir-faire haut de gamme des entreprises vosgiennes de l'ameublement et des arts de la table.

▶ Les savoir-faire made in Vosges ont été mis à l'honneur à l'occasion du salon Equip'Hôtel, qui rassemble plus de 100 000 visiteurs, tous professionnels de l'hôtellerie et de la restauration.

La Direction des Moyens Généraux et des Ressources des Solidarités (DMGRS)

AXES

Gérer les missions supports et fonctionnelles des autres directions du Pôle Développement des Solidarités (PDS)

ACTIONS

- ▶ Recherche en continu de mutualisations avec les directions ressources du Conseil départemental ;
- ▶ Intégration des actions de communication à la Direction de la Communication ;
- ▶ Participation à l'audit réalisé par la Direction de la Prospective des Contractualisations et du Développement Durable, portant sur la fonction comptabilité dans l'ensemble de la collectivité ;
- ▶ Participation à la démarche d'adaptation de la réorganisation du PDS.

11 479

mandats émis par la DMGRS

Augmenter encore la notoriété de la marque Vosges

AXES

Déployer la marque Vosges sur le territoire



Guide de la marque Je Vois la Vie en Vosges



Fantastic'Arts

ACTIONS

Rendre la marque plus visible

- Conception en interne des outils nécessaires au déploiement de la marque :
 - guide de la marque et des valeurs qui lui sont associées ;
 - site internet dédié ;
 - acquisition de matériel de communication et de goodies ;
 - création de la chanson de la marque par un groupe local.

Développer l'appropriation de la marque par le territoire et les opérateurs

- Montage des premiers partenariats avec les opérateurs du territoire :
 - Fantastic'Arts avec la remise de tenues aux couleurs de la marque aux bénévoles ;
 - les Écoles du Ski Français avec la remise d'écussons ;
 - l'affichage de la marque, au côté de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges, à l'occasion du salon « Cousu de fil rouge » ;
 - la remise de tenues professionnelles (réalisées par une entreprise vosgienne) aux Jeunes Talents ;
 - la distribution massive d'autocollants par le biais du magazine départemental et des Offices de Tourisme ;
 - l'animation de la fan page J3V sur Facebook : le nombre de fans est passé de 16 500 à 20 500.

10 300 €

outils nécessaires au déploiement de la marque Vosges

Chiffres clés

23 500 €

partenariat avec les opérateurs du territoire

71 400 €

exporter la marque Vosges hors du département

AXES

Mener une réflexion sur l'exportation de la marque hors des frontières du département



Soirée de l'attractivité

Créer ou soutenir les évènementiels qui mettent en avant l'identité Vosges



Avant première de Zone blanche

85 500 €

fonds de soutien à l'évènementiel

ACTIONS

Étudier le développement d'un portefeuille de marques Grand Est - Déployer la marque Vosges hors du territoire

- Renouvellement du partenariat avec France TV avec le parrainage de la Météo des Neiges sur les antennes de France 2 et de France 3.
 - Soutien aux productions audiovisuelles se déroulant sur le territoire comme :
 - Zone Blanche ;
 - Nos Patriotes ;
 - Marvin ;
 - Emmanuelle Riva, c'est ton nom ;
 - World on board film Air France ;
 - L'appel de la Forêt.
- L'appui du Département a pu être soit logistique, soit financier.

Accompagner les manifestations vosgiennes emblématiques majeures

- Les manifestations suivantes ont reçu l'appui financier du Département au titre du fonds de soutien à l'évènementiel :

- Voix et Lumière de Jehanne ;
- Gérardmer Motor Days ;
- Semaine Fédérale du Cyclotourisme ;
- Festival International de Géographie ;
- Les Imaginales.

Organiser des évènements identifiés «Vosges» portant les valeurs du territoire

Organisation de la soirée intitulée « La Vie en Vosges » le 17 novembre au Palais des Congrès d'Épinal animée par Alex Taylor : artistes, chefs d'entreprises, sportifs, représentants politiques ont rejoint l'équipe du Conseil départemental pour imaginer et façonner ensemble les Vosges de demain.

66 000 €

soirée « La Vie en Vosges »

Donner à tous les jeunes vosgiens les atouts pour construire leur avenir dans le département



Réseau des Ambassadeurs des Vosges

AXES

Proposer un service d'accompagnement auprès des jeunes pour leur recherche de stage qualifiant dans les Vosges

Faciliter l'accès des jeunes au premier emploi, y compris par un accompagnement à la reprise d'entreprise

ACTIONS

Faciliter la mise en relation entre les entreprises et les jeunes en matière d'offre de stage

► Afin de développer les passerelles entre étudiants et entreprises, un groupe de travail s'est réuni le 13 octobre avec les Ambassadeurs des Vosges sur la thématique « Mobilisation en faveur de l'emploi ».

Conforter le dispositif « Jeunes Prêts à Bosser »

► Gestion du Fonds d'Aide à l'Insertion des Jeunes (FAIJ) à compter du 1^{er} septembre ;
 ► poursuite du dispositif « Jeunes Prêts à Bosser » (JPAB), afin de donner aux jeunes vosgiens les atouts pour construire leur avenir professionnel en proposant un service de coaching rapproché (1 coach pour 40 jeunes), dans une logique de valorisation de l'individu.

Chiffres clés

FAIJ

- nombre de dossiers traités : 182, dont 16 refus pour un montant total de 46 768 € ;
- types de demandes : transport 64,3 %, formation 24,2 %, logement (stage / formation / emploi) 8,8 %, emploi : 1,1 %, études : 0,5 %, autre : 1,1 %

JPAB

- budget : 466 810 €, dont un co-financement du Fonds Social Européen (FSE) de 280 086 € ;
- 467 jeunes coachés, dont 73 % pour un accès à une formation, un emploi ou à l'autonomie ;
- durée moyenne d'un coaching : 6 mois

Réindustrialiser le département - Garantir la solidarité économique du territoire en agissant de manière prioritaire auprès des TPE / PME et des filières emblématiques

AXES

Coordonner l'offre économique du territoire par le recensement, la qualification, la promotion, l'entretien et l'aménagement des zones d'activités

ACTIONS

Favoriser et faciliter l'implantation de projets sur le département

- Favoriser l'accueil de nouveaux investisseurs issus de secteurs d'activités porteurs et innovants par la mise en place d'actions de prospection et d'accompagnement adaptées :
 - poursuite de la collaboration avec BUSINESS France. Cet organisme d'état est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française, chargée du développement international des entreprises françaises et de leurs exportations, mais aussi de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France ;
 - signature d'un contrat de prestation avec GEOLINK - cabinet privé spécialisé dans la détection de projets d'entreprises - pour la conduite d'actions de promotion et de prospection exogènes en vue de détecter des projets d'implantation. Une priorité d'action a été demandée pour la mise en avant des offres foncières que constituent les 4 Parcs d'Activités d'Intérêt Départemental, et particulièrement celui de Damblain.

Qualifier et promouvoir les Parcs d'Activités d'Intérêt Départemental

- Actions de prospection lors de salons professionnels :
 - en tant que visiteur (filière bois construction : Forum International de la Construction Bois à Lyon du 13 au 15 avril ; filière bois ameublement / art & luxe : Maison et Objet à Paris du 2 au 6 septembre ; filière logistique : Salon International des Solutions Transport et Logistique à Paris du 22 au 25 mars, filière agro-alimentaire : SIAL à Paris du 16 au 20 octobre ; multi-sectoriels : Salon de l'Immobilier d'Entreprise à Paris du 30 novembre au 2 décembre) ;
 - en tant qu'exposant : (filière bois ameublement / art & luxe : EQUIP'HOTEL à Paris du 6 au 10 novembre sur stand collectif organisé par le Pôle Lorrain d'Ameublement Bois).

70

projets exogènes détectés et 65 accompagnés dans le cadre d'une création, d'un développement, d'une relocalisation ou de la recherche d'un partenariat

- augmentation de plus de 55 % du nombre de projets par rapport à 2015, lesquels ont généré la création de 45 emplois et le maintien de 52 emplois ;
- en fin d'année, des projets exogènes et 2 reprises accompagnés se sont concrétisés

9

les Vosges présentes sur 9 salons professionnels, dont 3 avec une présence sur stand (un stand valorisant les savoir-faire vosgiens dans la filière bois ameublement / art et luxe et un stand valorisant la structuration et les acteurs de la filière «Économie circulaire» dans les Vosges

AXES

Intégrer l'aéroport Épinal / Mirecourt dans une véritable stratégie régionale

Intervenir auprès des artisans et commerçants dans le cadre d'un partenariat avec les territoires

Contribuer au développement des filières emblématiques, notamment le bois, l'agroalimentaire, l'éco-construction, le textile, les arts de la table, le thermalisme



ACTIONS

► Augmentation des mouvements aériens avec 3 895 mouvements (augmentation de 20 % par rapport à l'année 2015) et 15 361 passagers.

Encourager la reprise / transmission d'entreprises

► Participation au salon APEC à Lille le 6 octobre : mise en avant du territoire et de son potentiel d'entreprises à reprendre et identification de candidats à la reprise.

Favoriser la création et le développement des entreprises vosgiennes et pérenniser leurs activités et emplois

► Participation aux comités d'accélération et comités de suivi du Commissariat d'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Économique (C2IME), structure financée par la Région rassemblant des institutionnels, des industriels, des financiers, des académiques en un même lieu et un même moment pour choisir et accélérer des projets émanant d'entreprises du Grand Est ou attirées à travers lui en Grand Est. Sa vocation est d'accélérer l'émergence des entreprises technologiques innovantes.

► Convention de revitalisation et de réindustrialisation : participation aux comités de pilotage, comités techniques et comités d'engagement des conventions actives sur le département (UPM KYMENE à Docelles, NESTLE WATERS à Vittel et FAURECIA 3 à Nompattelize) et avis sur le contenu des projets de conventions de revitalisation en cours de négociation (FAURECIA 4 et FICOCIPA à Bruyères).

Chiffres clés

46 projets endogènes industriels accompagnés soit à la création, soit au développement, soit au maintien d'activité (dont 3 portés par des entreprises à capitaux étrangers pour un montant global d'investissement de plus de 13 600 000 € et une pérennisation de 562 emplois)

86 visites d'entreprises industrielles réalisées, dont 34 dans des entreprises membres du réseau Ambassadeurs des Vosges

AXES

Soutenir et aider à structurer une offre touristique de qualité

56 dossiers aidés pour 556 824 € et 13 emplois créés

• 80 nouveaux meublés de tourisme classés
• 254 porteurs de projets accompagnés

105 acteurs du tourisme formés

Orienter l'offre « Vosges » vers la clientèle cible « Nature et famille »

10 stations engagées

48 établissements labélisés Accueil Vélo

3 formations cuisine avec « Secrets de chefs » bénéficiaires de la marque : 13 producteurs, 31 établissements

Fidéliser les clientèles touristique de notre territoire

ACTIONS

Apporter une aide financière et d'ingénierie à la qualification des projets

► Mise en place d'une campagne de sensibilisation au classement des meublés de tourisme, en partenariat avec Gîtes de France et l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative des Vosges (UDOTSI88).

Aider à la professionnalisation des acteurs

► Organisation de journées de formation-action en faveur des acteurs du tourisme pour apporter une culture touristique aux opérateurs et les professionnaliser ;

► Appui au regroupement territorial des destinations touristiques (offices de tourisme) : accompagnement des territoires de la Déodatie, Vittel / Contrexéville, Ballons des Hautes-Vosges et Hautes-Vosges ;

► Mise en place d'un plan départemental d'optimisation de la taxe de séjour (opération coup de poing sur 3 ans).

Conforter le tourisme hivernal

► Animation de la filière « massif des Vosges en famille » au titre de la stratégie touristique du massif des Vosges.

Construire et organiser les filières du tourisme nature

► Mise en place et pilotage du label Accueil Vélo dans les Vosges et appui à l'organisation de la semaine fédérale de cyclotourisme prévue à Épinal en 2018.

Promouvoir la filière du tourisme bien-être et du thermalisme

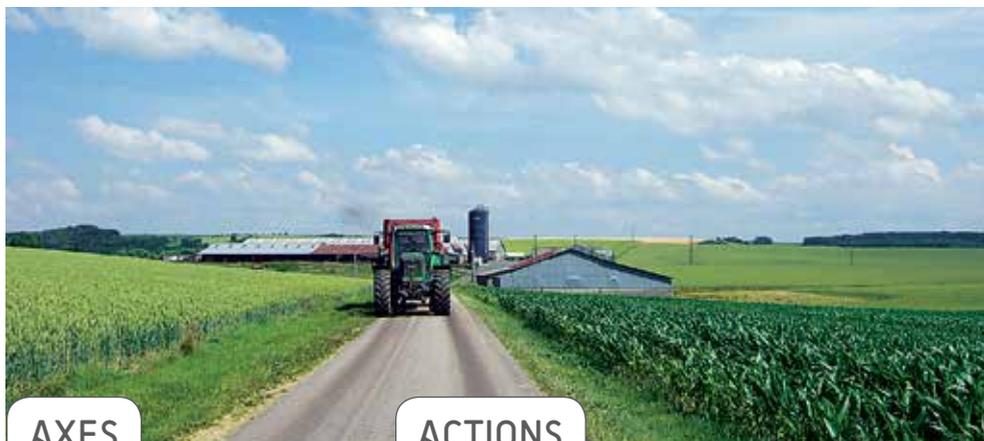
► Animation de la marque FORê l'effet Vosges.

Accompagner le développement du tourisme culturel et gastronomique

► Co-animation du Pôle d'Excellence Rurale « Tourisme de Mémoire 14-18 » avec Alsace Destination Tourisme et organisation de la conférence sur la biodiversité et l'embellissement des communes à Vittel.

45 produits alimentaires FORê

Privilégier l'installation des nouveaux exploitants, la diversification agricole et la gestion économique et durable de la ressource forestière



AXES

ACTIONS

Proposer un partenariat avec les organisations agricoles favorisant l'installation, le maintien et le développement des exploitations

Favoriser l'accompagnement des exploitations

- ▶ Partenariat avec la Chambre d'agriculture : le Département et la Chambre d'agriculture des Vosges unissent leurs efforts afin de réaliser diverses actions apparaissant comme déterminantes pour le devenir de l'agriculture vosgienne ;
- ▶ partenariat avec les associations à vocation agricole : le Conseil départemental apporte son soutien au monde associatif et favorise l'action des associations qui animent leur territoire. Dans ce cadre, il peut participer au financement de manifestations agricoles ;
- ▶ soutien à la mécanisation en zone de montagne : le Département a souhaité intégrer un volet « mécanisation en zone de montagne » dans le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles mis en place dans le cadre du Programme de Développement Rural Régional de Lorraine ;
- ▶ soutien aux exploitants fragilisés : le contexte actuel favorise une stabilisation des exploitants plaçant nos agriculteurs dans une situation de fragilité. Afin d'enrayer la mécanique qui pourrait placer nos agriculteurs de la fragilité à la grande difficulté, un accompagnement global, confidentiel et personnalisé est mis en place avec plusieurs partenaires (Mutualité Sociale Agricole, banques, comptables...).

convention d'objectif avec la Chambre d'agriculture d'un montant de

67 417 €

Chiffres clés

9 associations agricoles aidées, pour un montant de 24 400 €

5 exploitations aidées pour un montant de 22 678 € dans le cadre du soutien à la mécanisation en zone de montagne



▶ Arnica : la cueillette de l'Arnica constitue une activité économique importante pour le massif des Vosges. Cette espèce, lorsqu'elle est présente en abondance, est également indicatrice d'un bon état de conservation des hautes chaumes et donc d'une biodiversité préservée. Le 22 juin, la convention « Arnica Hautes Vosges » a été renouvelée. Elle vise à organiser les acteurs impliqués dans la cueillette de l'Arnica.

▶ Agrilocal : Agrilocal est une plateforme Internet de mise en relation simple, entre acheteurs publics de la restauration collective (collèges, lycées, EHPAD ...) et producteurs locaux. Le 21 octobre, le Département a décidé d'adhérer à la plateforme Agrilocal dans le but de soutenir l'activité agricole vosgienne et de promouvoir les produits de proximité dans les établissements intéressés.

▶ Aménagements fonciers agricoles et forestiers : outre la poursuite des opérations en cours à Les Voivres, Rouvres-en-Xaintois, Jeanménil, Chaumousey, Les Ableuvenettes et Vaubexy, deux nouvelles opérations ont été engagées à Remicourt / Thiracourt et le Roulier devant Bruyères.



aménagement foncier :

10 dossiers soumis à l'Assemblée départementale pour un montant de 316 620 €

le Département soutient ses exploitants fragilisés pour un montant de

17 325 €

Arnica 8 tonnes de plantes entières cueillies et 251 kg de capitules cueillis

adhésion à Agrilocal :

14 000 €

AXES

Soutenir l'investissement et favoriser la diversification agricole

ACTIONS

Soutenir l'installation agricole

- Soutien Départemental à l'Installation Agricole (SDIA) : cette mesure, cohérente par rapport aux enjeux économiques et aux attentes des agriculteurs, concerne les jeunes qui s'installent sur le territoire vosgien, dans le cadre d'une reprise ou d'une création d'exploitation ;
- Soutien Départemental aux Initiatives Rurales (SDIR) : ce fonds permet d'encourager le développement des exploitations et la diversification agricole, qui fait toute la richesse de l'agriculture vosgienne. Il a pour vocation de soutenir les investissements qui permettent d'accroître la compétitivité des exploitations, d'assurer le maintien d'une activité agricole, ainsi que la diversité des productions locales.

Aider les entreprises agro-alimentaires et forestières

- Dans le cadre de la Loi NOTRe, le Conseil départemental a poursuivi son soutien à la filière agro-alimentaire en partenariat avec la Région.

Maintenir un service de diagnostic en santé animale performant

- Suite à la décision de généraliser le plan d'éradication de la Diarrhée Virale Bovine (BVD) mis en place à l'initiative du Groupement de Défense Sanitaire (GDS), le nombre d'analyses du secteur de la Polymerase Chain Reaction (PCR) a fortement augmenté.

SDIA

64 jeunes agriculteurs aidés pour un montant de

613 289 €

SDIR

9 groupements ou exploitations aidés pour un total de

50 430 €

Chiffres clés

AXES

Gérer la ressource forestière

ACTIONS

Mobiliser la ressource



- La gestion du site de la forêt de Tignécourt : afin de développer les activités cynégétiques et de faire vivre ce site départemental, un partenariat a été mis en place entre la Fédération Départementale des Chasseurs Vosgiens, l'Office National des Forêts (ONF) et le Département, pour y réaliser des formations à destination des chasseurs vosgiens et des forestiers, portant notamment sur la sécurité à la chasse ou l'équilibre sylvo-cynégétique.

- La réglementation des boisements : en lien avec l'ONF, le Département a poursuivi son objectif d'une exem-

plarité pour les ventes de bois. Tous les bois ont été vendus « bord de route » après une exploitation en régie. De plus, le Service Agriculture et Forêt a continué sa collaboration avec le lycée agricole et forestier de Mirecourt, afin que les étudiants forestiers soient associés au développement du site. Enfin, en partenariat avec le Service Environnement et le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, la valorisation de l'Espace Naturel Sensible présent en forêt a débuté.

- Révisions des réglementations communales de la Communauté de communes du Pays des Abbayes et de Le Valtin.

► Le regroupement foncier forestier : procédure d'abattage des arbres en bordures de route départementale et Plan de Gestion des Arbres d'Alignement (établissement des plans cadastraux et des relevés de propriétés en lien avec les unités territoriales pour les éclaircissements de bord de route, soutien technique à l'élaboration du Plan de Gestion des Arbres d'Alignement (PG2A) et au travail préparatoire pour le remplacement et l'abattage des alignements remarquables en lien avec le Service Ingénierie Routière).

5

dossiers co-financés avec la Région pour un montant de

387 947 €

40 453

analyses du PCR, contre 24 438 en 2015

Rendre accessibles le sport et la culture au plus grand nombre



AXES

Théâtre de rue - Domremy

ACTIONS

Poursuivre l'action départementale auprès du public le plus large



"Rencontre avec... l'Irlande"



Nuit européenne des musées

Développer des animations culturelles

- ▶ Animations culturelles autour de la lecture publique : l'opération « Pœma » a été renouvelée pour proposer de la poésie contemporaine hors les murs (à la Scierie du Lançoïr à Ban-sur-Meurthe-Cléfcy). La manifestation « Rencontre avec... l'Irlande » a permis de proposer des animations très variées sur l'ensemble du territoire vosgien. De nouveaux raconte-tapis et des malles de jeux sont également venus enrichir l'offre de matériel d'animation ;
- ▶ Animations culturelles sur les sites départementaux : la programmation culturelle proposée sur les 3 sites culturels départementaux - Musée Départemental d'Art Ancien et Contemporain (MDAAC), site de Grand, site de Domremy - orientée vers l'accessibilité au plus grand nombre et, en particulier, vers le public familial a été très variée. 55 actions culturelles ont été menées, notamment :
 - le 14 mai : Domremy en mai soirée Cranium ;
 - les 18 et 19 juin : Vous avez dit Gallo-romain ? à Grand ;
 - le 31 juillet : Théâtre de rue à Domremy ;
 - les 13, 14 et 15 août : Entre Monde Légendaire et Monde Réels, reconstitutions historiques à Domremy ;
 - le 21 mai : Nuit Européenne des Musées ;
 - le 21 juin : la Fête de la musique au Musée ;
 - les 3 et 4 décembre : Week-end de la Saint Nicolas ;

Chiffres clés

un public d'environ
6 000
personnes

« Rencontre avec...l'Irlande »

60 bibliothèques participantes, 220 animations dont 40 proposées par le Département

ACTIONS

- ▶ Animations culturelles autour du patrimoine écrit : l'exposition « Sous toutes nos coutures », présentée du 16 septembre au 16 décembre, fruit d'un partenariat pluriannuel entre artistes, services culturels et services sociaux, a permis d'accueillir de nouveaux publics aux Archives départementales. Par ailleurs, une douzaine d'universitaires et historiens ont exposé leur vision de « L'Image des Vosges » lors d'une journée d'étude organisée le 17 novembre. En août, ont été publiés les Actes du colloque « Guerre des Vosges, guerres de montagne 1914-1918 », organisés en mai 2015 en partenariat avec le Conseil départemental du Haut-Rhin.

Favoriser les enseignements, les pratiques et l'éducation artistiques

- ▶ Le Conseil départemental accompagne les structures d'enseignement et de pratique artistiques en soutenant l'innovation pédagogique, via le dispositif soutien aux projets innovants en leur faisant bénéficier à titre gratuit des instruments de musique du Parc départemental d'instruments de musique et de matériel scénique.
- ▶ Suite à l'intégration de l'association Vosges Arts Vivants au sein de la collectivité, le Département a poursuivi les actions de médiation culture et sociale, notamment par la mise en œuvre d'animations et d'accompagnement en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendants (EHPAD).
- ▶ Les sites culturels départementaux proposent de nombreuses actions éducatives, sous la forme de visites, d'ateliers éducatifs et de projets pédagogiques. Ils proposent également des ateliers artistiques pour les enfants hors temps scolaire à destination des individuels, des centres sociaux et de loisirs.
- ▶ Les Archives départementales ont accueilli, comme chaque année, l'exposition des classes élémentaires « Images de notre commune », ainsi que des ateliers sur la presse et la citoyenneté, favorisant l'initiation des plus jeunes à la recherche historique.



Exposition "Sous toutes nos coutures"

11 041

scolaires pour les trois sites

8 projets innovants soutenus pour un montant de 22 600 €

42

EHPAD bénéficiaires d'animations et d'accompagnements de projets

52

partenaires bénéficiaires du Parc départemental d'instruments de musique et de matériel scénique (186 prêts ponctuels concernant 45 références)

Exposition « Sous toutes nos coutures »

273 participants,
33 ateliers, 3 conférences

1 698
visiteurs

AXES

Poursuivre l'action départementale auprès du public le plus large



ACTIONS

Favoriser le développement des usages numériques pour la culture et le sport

- ▶ Le Conseil départemental met à la disposition de 13 bibliothèques du territoire, des ressources numériques (cinéma, musique, autoformation en langues et informatique, presse et magazines...) à travers une plateforme « la M@llette numérique » et propose de nouveaux supports numériques (tablettes tactiles et applis, une nouvelle console de jeux vidéos), ainsi qu'un accompagnement par des formations adaptées.
- ▶ Le Département a lancé la plateforme collaborative « cultureCnous », plateforme de travail accessible gratuitement sur Internet pour permettre la mise en réseau des professionnels de la culture sur le territoire des Vosges. Ce projet a reçu le prix des Victoires des acteurs publics.

Promouvoir les projets culturels dans le département

- ▶ Le Conseil départemental a organisé la première édition du Prix Vosegus destiné à mettre en lumière les acteurs culturels du département qui innovent. Elle a fait l'objet d'un partenariat avec Vosges Matin pour l'édition d'un quatre pages spécial et avec Vosges Télévision pour la diffusion en direct de la cérémonie.

Faciliter l'accès à la culture et au sport pour les jeunes

- ▶ Le Département a poursuivi le développement de la carte ZAP+88. Dans ce cadre, un nouveau partenariat a été mis en place avec les centres de formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur d'Accueil Collectif de Mineurs (BAFA) et un chèque BAFA de 100 € a été créé.

Promouvoir la vocation sportive du département

- ▶ Accompagnement technique et financier de l'événementiel sportif : par la poursuite du développement du parc de matériel d'organisation, ainsi que du partenariat avec les organisateurs de compétitions de niveau national minimum et d'événements de masse rassemblant plus de 1 000 concurrents et plusieurs nationalités ;
- ▶ Organisation ou co-organisation de manifestations sportives : comme chaque année, le Département a organisé le Mérite sportif afin de mettre en lumière les plus méritants représentants du sport vosgien.

Faire du sport un vecteur de cohésion sociale

- ▶ Appel à projets cohésion sociale et citoyenneté auprès des clubs champions : le travail engagé avec les clubs sportifs structurants du département a été poursuivi afin de les encourager à inscrire leurs actions de cohésion sociale dans leur projet associatif.



Cérémonie du Mérite sportif

363 comptes actifs

CultureCnous

8 052 visites

15 ressources numériques différentes, 486 inscrits à la M@llette numérique, 180 applis

Prix Vosegus 8 lauréats 35 dossiers de candidature reçus, 22 nominés

650 spectateurs présents

Mérite sportif

16 359 titulaires de la carte ZAP+88

12 conventions d'objectifs signées

72 nominés, 12 lauréats

Chiffres clés

AXES

Accompagner les acteurs locaux dans le développement d'une offre culturelle et sportive équilibrée



ACTIONS

Assurer un rôle de conseil auprès des bibliothèques / médiathèques et mettre à leur disposition des ressources

- ▶ Les services de la Médiathèque départementale ont conseillé les équipes du territoire sur le fonctionnement (désherbage, aménagement, informatisation...) et les élus locaux sur leurs projets de constructions et de mises en réseau. De nouvelles bibliothèques ont ouvert leurs portes : Saint-Ouen-les-Parey, Corcieux et Uxegney.
- ▶ Un nouveau programme de formations a également été proposé aux bénévoles et bibliothécaires du réseau. Les réunions de territoires ont eu pour thématiques « Travailler ensemble, c'est tout » et « Les jeux vidéos en bibliothèque ».

La journée départementale composée de conférences et d'ateliers pratiques avait pour sujet « Les bibliothèques font leur pub ! ».

Développer un partenariat culturel avec les territoires

- ▶ Le Conseil départemental accompagne financièrement, techniquement et en matière d'ingénierie les partenaires culturels du territoire au travers de deux axes : l'irrigation du territoire et le soutien à la création et à la diffusion.



Enduro

Aider à la structuration de l'offre sportive

- ▶ Le Département soutient à travers la Charte sport l'investissement en petit matériel des clubs sportifs, afin de les aider à développer leur activité. Une contractualisation avec les comités sportifs départementaux est également mise en place pour la mise en œuvre de leurs obligations fédérales, notamment en matière de formation des bénévoles et des cadres et de détection des sélections départementales.

Animer les territoires via le milieu associatif

- ▶ Le Conseil départemental soutient la vie associative et l'animation du territoire.



Handikart

18 formations pour 169 participants

11 549 documents achetés / 89 677 documents prêtés

Chiffres clés

53 collectivités accompagnées pour tout type de projets et 145 bibliothèques desservies

38 structures soutenues pour un montant total de 462 000 €

382 272 bénéficiaires des actions et structures soutenues

90 associations soutenues pour un montant total de 298 300 €

53 contrats d'objectifs signés avec les comités / 332 Chartes sport signées avec les clubs

AXES

Travailler à la valorisation des sites culturels et patrimoniaux du territoire avec une priorité donnée à ceux qui ont un intérêt départemental

ACTIONS

Assurer la conservation du patrimoine écrit vosgien

► Le classement des archives privées s'est poursuivi avec notamment les fonds de l'entreprise textile Chagué et de l'imagier Jean-Paul Marchal. Le maintien de la fréquentation en salle de lecture et sur le site Internet des Archives départementales attestent de l'intérêt porté par le public aux sources généalogiques et historiques proposées chaque année en plus grand nombre. Le programme de numérisation des fonds figurés, ainsi que l'encodage des instruments de recherche, ont permis d'alimenter le site Internet et les bases numériques.

Assurer la conservation du patrimoine des sites culturels départementaux et le valoriser

► Plusieurs expositions sont venues mettre en valeur les collections du MDAAC :
 – « La domus de la Fontainotte », à destination en particulier des enfants qui, pour répondre au succès rencontré en 2015, a été prolongée jusqu'au 18 avril ;
 – « Le musée habité », du 12 au 25 septembre, est le fruit d'un partenariat avec l'Ecole Supérieure d'Art de Lorraine (ESAL), l'occasion pour une vingtaine d'étudiants de s'approprier les collections du MDAAC par le biais de la création contemporaine ;
 – « Jean-Paul Marchal, imagier », du 19 octobre 2016 au 30 janvier 2017, qui a permis de rendre hommage à un artiste ayant collaboré à de nombreux projets de l'Imagerie d'Épinal et du Département des Vosges.

► Par ailleurs, le MDAAC a édité un nouveau guide bilingue de ses collections qui rassemble une trentaine d'œuvres sélectionnées pour leur qualité artistique ou leur rareté. À cette occasion, un nouveau parcours de découverte a été mis en place et deux livrets de découverte des collections à destination du jeune public ont été réalisés.

► L'année a été marquée par le prêt d'œuvres emblématiques du MDAAC : « Job raillé par sa femme » à Madrid et les tablettes zodiacales de Grand à New York. Des restaurations d'œuvres ont été également réalisées sur les collections du MDAAC et des sites de Grand et de Domremy.

Steve Chainel - Inauguration boucle B1



AXES

Décliner la politique et la stratégie de la collectivité en matière de sport et de culture sous la forme de schémas opérationnels

ACTIONS

Instaurer et conforter l'élaboration des schémas départementaux

► Le Département a lancé son Diagnostic Territorial Approfondi des Sports, afin de disposer d'une cartographie complète de l'offre sportive du territoire et de lui permettre de construire son futur Schéma départemental du sport.

6 593 vues numérisées en interne

244 ml

d'archives classées, 2 806 séances de travail et 16 478 documents communiqués en salle de lecture

site Internet :

429 313

sessions pour 30 959 545 pages consultées

Chiffres clés

13 784

visiteurs

265 œuvres restaurées, 33 œuvres incontournables, 11 prêts

83

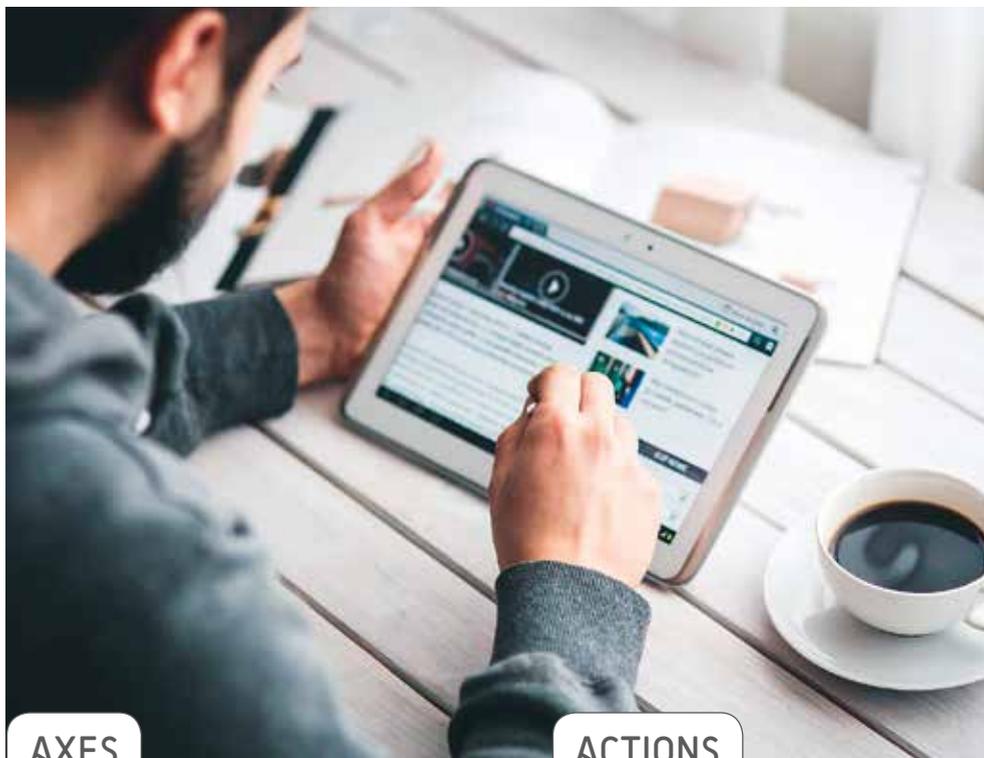
questionnaires aux communes

263

questionnaires aux clubs

3 groupes de travail avec les comités

Généraliser les usages du numérique pour faciliter le lien avec les Vosgiens



AXES

ACTIONS

S'appuyer sur l'offre déjà présente sur le territoire

Accompagner les collectivités dans une démarche de dématérialisation de leurs actes et services

- Organisation de réunions de présentation de la démarche et des outils dans les Communautés de communes.

Garantir un maillage territorial des collèges pour une offre éducative équilibrée



AXES

ACTIONS

Définir le réseau des collèges dans le cadre d'une réflexion sur la carte scolaire en tenant compte des problématiques d'aménagement du territoire

Établir un plan collèges pour les 10 ans à venir en adéquation avec l'évolution démographique

- Sur la base d'un travail de diagnostic prenant en compte la totalité des enjeux, l'Assemblée départementale a acté le 22 décembre :
 - la fermeture et la désaffectation du site de Darney et du collège de Granges-Aumontzey (fin année scolaire 2016-2017) et celles du site de La Bresse (à la fin de l'année scolaire 2017-2018) ;
 - la redéfinition corrélative de la carte scolaire pour réaffecter les élèves concernés vers les collèges les plus proches.

Redéfinir les modalités de financement des CIO pour maintenir le maillage territorial en lien avec l'Éducation Nationale

- Le principe d'un désengagement financier progressif du Département concernant la gestion des Centres d'Information et d'Orientation a été voté dans le cadre du Budget Primitif 2016. Une démarche de concertation a été initiée avec le Rectorat et la Région Grand Est pour convenir de l'échéancier et des modalités.

Chiffres clés

effectifs rentrée scolaire 2015-2016 :

15 254

élèves

AXES

Doter les collèges de demain des conditions optimales d'enseignement (équipement, nouvelles technologies, ouverture des établissements sur l'extérieur, fonctionnement...) en assurant une équité et une offre éducative équilibrée



ACTIONS

Déployer le numérique dans les collèges publics

► Dans le cadre de l'appel à projets national du Ministère de l'Éducation Nationale, la candidature du collège Saint-Exupéry d'Épinal a été retenue en qualité de « collège préfigurateur » des pratiques pédagogiques en lien avec les évolutions numériques. Le Département a ainsi doté l'établissement de tablettes individuelles destinées aux élèves de 5^{ème} et leurs enseignants. Parallèlement, la Direction de l'Éducation, en lien avec la DSI, a travaillé à la définition et à l'élaboration d'un Plan numérique pluriannuel pour le déploiement de classes mobiles dans tous les collèges.

Assurer l'équipement des collèges publics

► Une réflexion globale a été initiée sur la politique d'équipement des collèges publics dans la perspective d'un passage progressif à l'achat direct par les soins de la collectivité. Un tel dispositif permet d'optimiser les crédits dans le cadre d'une procédure d'achat groupé et de la récupération de la TVA correspondante. Elle favorise en outre l'harmonisation de l'équipement des collèges dans un souci global d'équité. L'expérimentation a porté prioritairement sur le matériel destiné aux agents départementaux qui officient dans les collèges et sur le mobilier des salles banalisées. Les achats ont été réalisés via l'UGAP dans le cadre d'un partenariat financier avantageux.

Favoriser la réalisation d'actions éducatives dans les collèges et les écoles

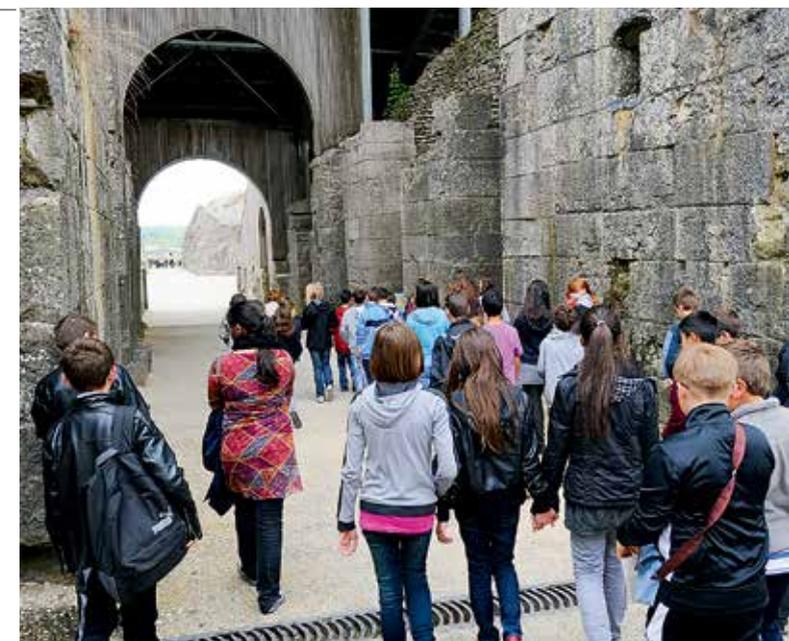
► Le Conseil départemental apporte à titre volontaire son soutien aux actions éducatives des collèges publics et privés dans les domaines de la culture, du développement durable, de la découverte des métiers, de la santé et de la citoyenneté, via un appel à projets. Une adaptation du dispositif a permis de faire coïncider le traitement des dossiers à l'occurrence de l'année scolaire. Dans la même logique, sont allouées aux écoles dont les projets ont été validés pédagogiquement des subventions permettant la prise en charge de 50 % des frais de transport pour la découverte des sites culturels départementaux. Il s'agit d'encourager l'ouverture des établissements scolaires sur leur environnement et contribuer à la sensibilisation des élèves aux enjeux sociétaux.

Assurer le fonctionnement matériel des collèges

► Cette mission relève des compétences obligatoires et consiste à accorder aux collèges les moyens financiers et matériels nécessaires en vue d'offrir aux élèves les meilleures conditions de réussite et d'épanouissement. Elle peut indirectement prendre des formes plus inattendues, comme la mise à disposition des locaux des collèges Camille Claudel de Xertigny et Georges Clémenceau d'Épinal, au sein desquels des scènes d'un long-métrage d'Anne Fontaine ont été tournées durant l'été.

Favoriser l'investissement des collèges privés

► Action volontaire exercée dans le cadre de la Loi Falloux du 15 mars 1850.



TVA récupérée

► 25 974 €

Chiffres clés

220 tablettes déployées à Saint-Exupéry

Projets réalisés

Collèges : 251 Écoles : 105

pour 5 154 élèves concernés

AXES

Optimiser la qualité de service de la restauration scolaire et de l'entretien des bâtiments



ACTIONS

Offrir une restauration scolaire de qualité sur l'ensemble du territoire

► Ce volet constitue un des axes majeurs de l'ambition d'équité territoriale poursuivie par la Direction de l'Éducation. Il passe notamment par l'accompagnement des cuisiniers et des objectifs d'amélioration de la qualité (choix de plats, transformation de produits bruts, approvisionnement local). Il se traduit par une préoccupation quotidienne en matière d'hygiène, de nutrition et d'équilibre alimentaire.

Mettre en adéquation les effectifs et les niveaux de service

Favoriser la mutualisation des agents et des matériels entre collègues

► Dans le cadre du nouveau dialogue de gestion initié avec les équipes de direction des collèges, des groupes de travail ont été constitués afin de réfléchir en commun aux améliorations à apporter aux dispositifs existants. Le premier groupe porté sur les fonds baptismaux s'est saisi de la problématique prégnante des remplacements des agents des collèges et de ses corrélatifs.

Chiffres clés

Montant de crédit par élève :

►► **40,84 €**

Privilégier le maintien à domicile des personnes dépendantes grâce à un maillage territorial des services

AXES

Étudier les possibilités d'alternatives à l'hébergement en établissement

ACTIONS

Prendre en compte les besoins liés à la perte d'autonomie en s'appuyant sur les dispositifs réglementaires nationaux

- Mise en œuvre de la Loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) pour les dispositions de l'Aide Personnalisée d'Autonomie 2 (APA 2), avec :
 - modification des plafonds d'aide ;
 - application des nouvelles modalités pour les taux de participation ;
 - révision des plans d'aide ;
 - mise en place des dispositions pour les aidants.
- Gestion de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).
- Gestion de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP).
- Aide ménagère au titre de l'aide sociale Personnes Âgées / Personnes Handicapées (PA / PH).
- Aide sociale à l'hébergement (PA/PH).
- Le soutien à l'investissement pour les opérations de restructuration / construction des EHPAD : action volontaire du Département qui concourt à diminuer le coût journalier à la charge du résident, et donc les dépenses d'aide sociale à l'hébergement.
- Accueil familial.

Chiffres clés

- **APA**
- environ 4 000 demandes d'APA ;
 - environ 7 500 bénéficiaires dont 46,7 % à domicile ;
 - environ 32 300 000 €, dont 48 % à domicile ;
 - 670 000 heures d'aide à domicile financées en tout ou partie, soit 419 équivalents temps pleins (ETP)

PCH

- domicile : 1 100 personnes bénéficiaires pour 5 600 000 € ;
- établissements : 214 bénéficiaires pour 550 000 €

Aide ménagère PA / PH
92 bénéficiaires pour 175 000 €

Aide sociale à l'hébergement (PA)

- 711 bénéficiaires, dont 31 hors département ;
- environ 7 186 000 € de dépenses ;
- 525 000 € de recettes au titre de l'obligation alimentaire et 720 000 € suite aux récupérations sur succession des bénéficiaires décédés

ACTP

- domicile : 385 bénéficiaires pour 2 840 000 € (59 % des dépenses concernent des personnes âgées de plus de 60 ans) ;
- établissements : 85 bénéficiaires pour 200 000 €

Aide sociale à l'hébergement (PH)

- 868 bénéficiaires, dont 7 au titre de l'amendement Creton et 75 hors département ;
- environ 24 000 000 € de dépenses

Soutien à l'investissement des EHPAD

4 483 028 € en autorisations de programme (études et travaux) pour le démarrage de 2 opérations (EHPAD du Val du Madon à Mirecourt et Foyer d'Hébergement du Rapadi à Neufchâteau) et 10 300 000 € en crédits de paiements pour les subventions allouées en 2016 et antérieurement

Accueil familial

53 places autorisées au 31 décembre, pour 43 personnes accueillies



Renforcer l'offre de soutien et l'accompagnement à domicile des bénéficiaires et de leur famille (dispositif réglementaire)

- ▶ Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) : internalisation des missions et des professionnels.
- ▶ Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé (SAMSAH) : évaluation de la procédure de gestion des situations préoccupantes mise en place entre les services du Département, de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les services d'accompagnement.
- ▶ Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) destiné au dépistage et à la prise en charge des enfants de moins de 6 ans présentant une présomption ou un handicap avéré.

Aider à l'autonomie des personnes

- ▶ Prestation de Soutien À Domicile (PSAD).
- ▶ Aménagement du logement.
- ▶ Tiers régulateur.



CLIC
 7 800 personnes âgées concernées, dont 3 530 pour des actions individuelles et 81 situations complexes ou de maltraitance

SAVS / SAMSAH
 • budget 1 130 000 € ;
 • 301 accompagnements formalisés ;
 • 307 personnes ayant bénéficié d'interventions ponctuelles ;
 • 25 utilisations de la procédure avec les SAVS SAMSAH sur un total de 40 situations pour lesquelles le service a été saisi

CAMSP
 dispositif financé à 80 % par l'Etat et à 20 % par le Département, soit 296 729 €

PSAD
 7 bénéficiaires pour un montant de 5 163 €

Aide au logement
 623 visites à domicile par un ergothérapeute (inclus bénéficiaires APA et PCH)



AXES

ACTIONS

S'appuyer sur les partenaires existants

Contribuer à une amélioration de l'offre de service, notamment à domicile, en mobilisant des financements et / ou des partenariats

Chiffres clés

Recettes du CNSA

- 14 209 000 € pour l'APA ;
- 3 040 000 € pour la PCH ;
- 473 432 € pour la MDPH ;
- 334 854 € (imputés sur l'exercice) pour la CFPPA

Aide à domicile

3 400 questionnaires envoyés

MAIA

- financement ARS de 780 000 € ;
- 184 personnes accompagnées en gestion de cas

CFPPA

- signature de 4 contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) gestionnaires des 7 Résidences Autonomie pour 112 000 € ;
- signature de 4 conventions pour la mise en place d'actions collectives de prévention pour 133 680 €

▶ Convention pluriannuelle entre la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et le Conseil départemental.

▶ Soutien et qualité de l'aide à domicile : préparation d'un audit et envoi de questionnaires aux bénéficiaires de l'APA.

▶ Dispositifs Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA) : mise en œuvre d'un 3^{ème} dispositif suite à un appel à projet de l'ARS et signature d'une convention.

▶ Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) : installation et attribution des financements pour la mise en place des premières actions de prévention collectives, recrutement d'un chargé de mission pour des missions d'ingénierie.

Renforcer la prévention et développer la qualité de prise en charge des situations d'enfants dans une logique de parcours



AXES

ACTIONS

Mettre l'accent sur le repérage et l'identification des situations à risque

Mieux repérer et évaluer les informations préoccupantes : Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) et Interfaces Police / Gendarmerie

► Signature du « protocole départemental relatif au recueil, au traitement, à l'évaluation des informations relatives aux mineurs en danger ou en risque de l'être », signé conjointement par le Président du Conseil départemental, le Préfet, l'autorité judiciaire et les partenaires concernés par la protection de l'enfance ;

► Mise en place du circuit en protection de l'enfance avec l'installation de huit Antennes de Coordination Territoriale Enfance (ACTE) sur les dix Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale (MSVS) et des Commissions d'Évaluation Pluridisciplinaire en Protection de l'Enfance (CEPPE).

S'appuyer sur les missions de santé publique de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

► Équilibrage des charges de travail des professionnels de la PMI avec une nouvelle répartition des médecins, puéricultrices et sages-femmes par MSVS ;

► Élaboration conjointe avec la Préfecture, la MSA, la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) et le Conseil départemental du « schéma départemental des services aux familles ».

- **sur les 1 658 informations concernant des enfants reçues à la CRIP, 1 061 concernées par une Information Préoccupante (IP), dont 520 transmises en MSVS pour évaluation de la situation d'un mineur et 229 signalements transmis au Parquet ;**
- **2 567 situations reçues, dont 998 pour l'intervention sociale en service Police et 1 569 pour l'intervention sociale en service Gendarmerie.**
- **1 211 enfants vus lors des consultations de nourrissons 0-6 ans ;**
- **3 786 enfants vus en dépistage lors des bilans en école maternelle ;**
- **293 entretiens prénataux spécifiques réalisés**

Chiffres clés

AXES

ACTIONS

Travailler sur l'accompagnement de l'enfant et de sa famille

Éviter le placement des enfants en soutenant les familles à domicile



► Pour assurer les missions de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), différents outils d'intervention collectifs ou individuels sont à la disposition des professionnels pour éviter le placement des enfants. Il s'agit notamment des actions de prévention et d'accompagnement des enfants et des familles qui ont pour but de prévenir les difficultés éducatives et sociales pouvant survenir dans une famille : aides financières, travail familial, Action Educative à Domicile (AED), Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) et expérimentation de l'AED-renforcée par le Service Educatif d'Investigation (SEI).

Assurer des actions de soutien à la fonction parentale

► Des suivis internes sont réalisés auprès des familles par les travailleurs sociaux et médico-sociaux. En parallèle, des actions co-financées CAF / Conseil départemental permettent de mettre en place des actions de soutien à la parentalité sur l'ensemble du département (appel à projet parentalité). De même, le service Eveil et Soutien à la Parentalité (ESP) de la Fédération Médico-Sociale (FMS) est développé sur l'ensemble du département. Il s'agit d'actions de prévention précoce pour les familles avec des enfants de moins de 6 ans. Une offre de service est désormais offerte au titre du conseil conjugal.

Chiffres clés

► **ASE**

- **3 326 aides financières accordées aux familles pour mineurs ;**
- **18 085 heures d'intervention de travail familial à domicile avec plus de 200 familles accompagnées ;**
- **486 enfants bénéficiaires d'une AED et 612 d'une AEMO**

Le développement de la prévention a permis une baisse du nombre d'enfants placés : moins 50 en un an.

- **62 actions parentalité co-financées CAF / Conseil départemental touchant plus de 1 600 parents et enfants ;**
- **800 familles bénéficiaires de l'action d'ESP ;**
- **plus de 6 000 jeunes vus lors de consultations en centres de planification et d'éducation familiale ;**
- **2 288 femmes enceintes bénéficiaires d'une visite à domicile prénatale, soit 42 % des mères ayant accouchés ;**
- **2 441 enfants suivis en visites à domicile par des puéricultrices**

AXES

Travailler sur l'accompagnement de l'enfant et de sa famille

ACTIONS

Prévenir la marginalisation des adolescents et jeunes adultes et favoriser leur insertion

- ▶ Deux associations de prévention spécialisée (Jeunesse et cultures et SELIA) interviennent sur Saint-Dié-des-Vosges et l'agglomération d'Epinal. Des chantiers éducatifs sont réalisés au niveau départemental par l'association Jeunesse et cultures afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en rupture.
- ▶ Des actions socio-éducatives viennent compléter ces dispositifs et s'inscrivent dans le cadre des engagements du Conseil départemental au titre de la politique de la ville ou des territoires ruraux en grande difficulté.

Développer des modalités de prise en charge des enfants confiés à l'ASE qui répondent à leurs besoins

- ▶ Réalisation d'études de besoins en matière de placement et d'alternative au placement sur les secteurs de la déodatie et sur l'Ouest du département ;
- ▶ Diversification des modalités de prises en charge des enfants en matière de placement et d'alternative au placement, avec la création d'un 4^{ème} service de Placement Éducatif À Domicile (PEAD) au sein de la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) SELIA à Saint-Dié-des-Vosges, venant compléter les dispositifs de PEAD existant au sein de la Maison de l'Enfance et de la Famille et des MECS de Remoncourt et Raon-l'Étape ;
- ▶ Accompagnement dans la stratégie de fusion / absorption par la FMS et l'Association Vosgienne pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'adolescence et des Adultes (AVSEA) pour les MECS de Raon-l'Étape et Remoncourt ;
- ▶ Développement de la politique de contrôle et d'audit des MECS, des Lieux de Vie et d'Accueil (LVA et des établissements déclarés) ;
- ▶ Mise en place d'un service départemental d'accueil familial, avec notamment la rédaction du « guide de l'assistant familial », la gestion de l'agrément, du retrait et des suspensions des assistants familiaux par la Direction de l'Enfance et de la Famille ;
- ▶ Prise en charge des Mineurs Non Accompagnés (MNA) ;
- ▶ Optimisation et rationalisation des orientations dans les différents lieux d'accueil des enfants en vue de sécuriser les parcours.

Évolution du nombre de MNA pris en charge : de 12 en 2013 à **111**

Chiffres clés

Parmi les

134

jeunes qui ont participé à un chantier éducatif organisé sur le département, 95 % sont dans une dynamique d'insertion (scolaire ou professionnelle).

• Protection de l'enfance : 1 110 jeunes (mineurs, jeunes majeurs et femmes enceintes) pris en charge par le Conseil départemental

• Répartition des jeunes selon le type de lieux d'accueil :

- MECS, LVA, établissements déclarés : 452 ;
- MEF : 66 ;
- accueil parental : 13 ;
- assistants familiaux : 460 ;

- prise en charge spécifique, logement autonome, semi-autonomie : 41 ;

- Tiers Digne de Confiance (TDC) : 78

AXES

Renforcer le travail en réseau avec les différents acteurs du territoire

ACTIONS

Développer une politique concertée et partagée entre les différents acteurs institutionnels



- ▶ Pilotage et animation du schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance 2013-2017 ;
- ▶ Mise en œuvre de la Loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, dont l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE) ;
- ▶ Mise en œuvre de journées d'études et de formations à destination des professionnels de la prévention et de la protection de l'enfance ;
- ▶ Signature du « Protocole départemental articulant un fonctionnement concerté des commissions d'évaluation des situations complexes » : commission partenariale d'étude de

dossier pilotée par l'Éducation Nationale, commission d'étude des situations individuelles critiques des personnes handicapées pilotée par la MDPH, commission départementale pluridisciplinaire d'évaluation des situations complexes pilotée par le Conseil départemental ;

- ▶ Signature d'un « protocole fugue » entre l'État, le Conseil départemental, le Tribunal de Grande Instance, l'Éducation Nationale, la Police et la Gendarmerie, permettant une harmonisation des pratiques professionnelles ;
- ▶ Réalisation d'audits et de suivis d'audits des structures ASE et PMI.

79%

des fiches action du schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance réalisés

3 fiches actions en cours en lien avec les évolutions de la Loi du 14 mars 2016

Chiffres clés

- 5** journées d'études mises en place :
- « Place-s et accueil-s pluriel-s » ;
 - « Dériver radicalement, parlons-en ! » ;
 - « L'enfant face au traumatisme » ;
 - « Refuser les violences faites aux femmes » ;
 - « Oser voir autrement pour agir autrement »

Faciliter les déplacements



AXES

ACTIONS

Axer la mobilité vers un public prioritaire - jeunes, seniors, personnes en situation de handicap - et la réaliser par bassin de déplacement

Organiser le réseau des lignes scolaires

- ▶ Le transport scolaire est régi par un règlement mis à jour régulièrement pour tenir compte des évolutions. Une participation financière est demandée aux familles pour les élèves du second degré et aux communes ou EPCI pour les élèves du 1^{er} degré. Ce réseau est par ailleurs ouvert aux usagers non scolaires, dans la limite des places disponibles et pour un montant de 2 € par trajet. Le transport est organisé sur 347 lignes à partir d'un marché à bon de commandes comportant 14 lots géographiques pour une durée de 9 ans (2014-2023) et exploité par 5 sociétés de transports avec des sous-traitants. À ceci, s'ajoutent 20 lignes exécutées avec des véhicules de moins de 10 places.
- ▶ Le Département est également compétent pour le transport des élèves en situation de handicap et ce, quel que soit le niveau d'études et le régime scolaire (interne, demi-pensionnaire, externe). L'élève doit avoir besoin d'un transport adapté, recommandé et notifié par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Le transport est organisé sur 227 lignes à partir d'un marché à bon de commandes comportant 6 lots géographiques d'une durée de 4 ans (2014-2018) et exploité par 4 sociétés de transports.
- ▶ Cette année a été marquée par :
 - une prise en charge financière totale des transports de l'interclasse par les communes et les EPCI ;
 - la saisie de la totalité des élèves du 1^{er} degré transporté ;
 - une amélioration de la communication concernant la campagne d'inscription aux transports scolaires : élaboration de nouveaux documents (guide), refonte du site Web et diffusion élargie de l'information ;
 - la distribution des cartes des lignes LIVO scolaires par les établissements scolaires.

Chiffres clés

24 326 ←
élèves transportés

2 939 634 km totaux/an



Organiser le réseau des lignes régulières

- ▶ Le réseau actuel est issu d'un schéma de transport qui est un compromis entre les services aux usagers commerciaux et les scolaires. Il comprend 27 lignes, dont 7 structurantes, 5 secondaires et 15 purement scolaires. La tarification comprend 4 zones calculée en fonction de la distance parcourue. Ce réseau est exploité en Délégation de Service Public (DSP) d'une durée de 7 ans (2010-2016) et répartie en deux secteurs géographiques (Est-Ouest) et par deux délégataires (Groupe REV composé des entreprises KEOLIS, SADAP, MARCOT pour 7 lignes et TRANSDEV Grand Est pour 20 lignes).
- ▶ Cette année, les actions ont porté sur :
 - la définition du projet de schéma des futures lignes régulières en concertation avec la Région Grand Est ;
 - l'élaboration du Schéma Départemental d'Accessibilité Programmée sur les lignes régulières en concertation avec la Direction Départementale des Territoires ;
 - la prolongation des deux DSP et de la convention avec la Communauté d'Agglomération d'Épinal jusqu'au 31 décembre ;
 - la mise en place de navettes estivales : Navette de Fraispretuis, Navette des Crêtes, Navette de Bouzey en partenariat avec la Communauté d'Agglomération d'Épinal.



1 799 147 voyages,
dont 11 % de commerciaux (193 998 voyages)

1 712
élèves internes indemnisés
pour un montant de 140 640 €

820 enfants (soit 40 % de plus qu'en 2014/2015) bénéficiaires d'un transport temporaire au cours de l'année scolaire, pour des besoins spécifiques (correspondants, stages, élèves en immersion...)

Au titre de l'année scolaire 2015/2016 :
64 avertissements, 35 exclusions temporaires
et 200 contrôles effectués

Garantir la pérennité du modèle vosgien de secours à travers le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

AXES

Veiller au maintien de la qualité et de l'efficacité opérationnelle

ACTIONS

Maintenir le maillage territorial

- ▶ Renforcement des points de fragilité et développement des partenariats avec les communes et intercommunalités pour renforcer le Potentiel Opérationnel Journalier (POJ) dans le but :
 - de pérenniser, voire augmenter le nombre de sapeurs pompiers volontaires dans les centres et renforcer les compétences des chefs d'agrès ;
 - d'atteindre 75 % des fonctionnaires territoriaux apportant leur concours au POJ conventionnés.

Améliorer la réponse opérationnelle

- ▶ Coopération, mutualisation des effectifs et des compétences entre les centres afin de répondre aux POJ déterminés ;
- ▶ Mise en place d'une organisation départementale de bassins opérationnels.

Développer la réponse opérationnelle du SDIS

- ▶ Création d'une plateforme unique avec la mise en place d'un logiciel de traitements des appels communs pour le 15, le 112 et le 18 ;
- ▶ Mise en place de nouvelles procédures, nouveaux outils et formations adaptées pour former les cadres de la chaîne de commandement aux outils de gestion opérationnelle et réorganiser le déploiement notamment des chefs de groupe pour répondre aux besoins de couverture départementale et renforcer leurs compétences en Gestion-Opérations-Commandement.

Chiffres clés

2 834 Sapeurs-Pompiers
Volontaires (SPV)

138 Sapeurs-Pompiers Professionnels (SPP)

136 fonctionnaires territoriaux conventionnés

7,6% des SPV conventionnés

AXES

Accompagner les efforts de rationalisation du SDIS



Centre d'Incendie et de Secours de Gérardmer

Accompagner l'évolution des missions du SDIS en relation avec les compétences du Département

L'effectif du SDIS des Vosges

• Sapeurs-pompiers volontaires (SPV)	2654
• Sapeurs-pompiers professionnels (SPP)	138
• Service de santé dont	180
Médecins	68
Infirmiers	97
Pharmaciens	5
Vétérinaires	2
Experts	8
Total effectif sapeur-pompier	2972
• Personnels administratifs et techniques	83
• Emplois d'Avenir	4
TOTAL EFFECTIF DU SDIS	3059

groupements de commande :

1 024 726 €

16 bassins
opérationnels

ACTIONS

Poursuivre les efforts de mutualisation

- ▶ Mise en place de groupements de commandes avec les collectivités et établissements qui partagent une problématique commune.

Refonder la politique bâtiminaire

- ▶ Prise directe par le SDIS de la maîtrise d'ouvrage ;
- ▶ Financement par le SDIS de 50 % de l'enveloppe des projets de caserne (en lieu et place du Département) ;
- ▶ Maintien de l'apport financier complémentaire par les collectivités locales.



Être aux côtés du Département dans sa volonté de privilégier le maintien à domicile des personnes dépendantes

- ▶ participation aux expérimentations de télémédecine à travers le réseau des infirmiers sapeurs-pompiers, EHPAD et maisons médicales de garde ;
- ▶ proposition aux futurs et nouveaux médecins qui souhaitent s'installer du soutien du service santé et de secours médical, afin de renforcer l'attractivité du monde rural ;
- ▶ étude sur la possibilité de s'intégrer au réseau départemental d'alarme dans les secteurs ruraux éloignés.

Accompagner le Département dans la prévention et le développement de la prise en charge des situations de danger

- ▶ Mise en place d'une procédure de signalement et intégration de cette pratique dans les formations initiales, afin d'améliorer la transmission des signalements.

Participer à l'accompagnement des collectivités et EPCI en mettant à disposition ses compétences en matière d'ingénierie avec discernement

- ▶ Procédure participative au travers des subventions au réseau d'eau.

temps de déclenchement :

64 médecins SPV

2 min. 8 s.

Garantir une bonne gestion des milieux et ressources naturels



AXES

ACTIONS

Continuer à accompagner les collectivités dans leurs initiatives et obligations en matière d'environnement

- 97 démarches dédiées à la préservation de sites ;
- 24 sites ouverts à l'échelle départementale ;
- 63 nouveaux sites protégés

- 16 projets eau potable émergents, 86 en cours, 78 réalisés et 55 collectivités rencontrées ;
- 8 projets en cours pour les captages dégradés prioritaires et 2 émergents ;
- 100 % des collectivités éligibles adhérentes au SATEP

- 11 projets d'assainissement non collectif émergents, 18 en cours, 6 réalisés et 24 suivis ;
- 92 % des collectivités éligibles adhérentes au SATESE ;
- 127 stations d'épuration visitées

Chiffres clés

Accompagner les collectivités en matière d'Espaces Naturels Sensibles (ENS)

- ▶ Préserver des nouveaux sites chaque année.

Accompagner les collectivités en matière d'alimentation en eau potable

- ▶ Faire émerger et suivre des projets d'amélioration qualitative et quantitative liés à l'eau potable ;
- ▶ Mettre en place une nouvelle gouvernance de l'eau à échéance 2020 ;
- ▶ Poursuivre l'accompagnement des collectivités ayant des captages prioritaires dégradés non éligibles au Service d'Assistance Technique à l'Eau Potable (SATEP) ;
- ▶ Sensibiliser à la diminution des phytosanitaires auprès des principaux partenaires ;
- ▶ Poursuivre les démarches engagées sur les captages dégradés prioritaires (Grenelle + Schéma directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2016-2021) ;
- ▶ Démarcher les collectivités concernées par des captages dégradés non prioritaires et/ou identifiées comme sensibles dans le Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT).

Accompagner les collectivités en matière d'assainissement

- ▶ Faire émerger et suivre des projets collectifs de réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif ;
- ▶ Rencontrer les 11 Communautés de communes et d'agglomération afin de proposer le lancement d'études de structuration de la gouvernance de l'eau à échéance 2020 ;
- ▶ Apporter les conseils pour un bon fonctionnement des stations d'épuration des collectivités adhérentes, dans le respect de leurs obligations réglementaires.

AXES

Continuer à accompagner les collectivités dans leurs initiatives et obligations en matière d'environnement

1 projet par rapport au cours d'eau émergent, 18 en cours et 1 réalisé

129 km

linéaires de cours d'eau restaurés, 993 km étudiés

Avoir un rôle de fédérateur et de coordinateur de l'ensemble des acteurs à travers des schémas départementaux thématiques

44 projets ont bénéficié d'un appui en ingénierie

42 416 €

d'aide aux travaux d'amélioration pastorale dans les Plans de Paysage

17 Plans de Paysage

29,75 ha réouverts

ACTIONS

Accompagner les collectivités en matière de milieux aquatiques

- ▶ Rencontrer les 11 Communautés de communes et d'agglomération afin de proposer le lancement d'études de structuration de la gouvernance de la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) à échéance 2018 ;
- ▶ Assister les collectivités pour la réalisation et le suivi de programmes d'aménagement de cours d'eau et de protection et restauration de zones humides.

Accompagner les collectivités en matière de paysages

- ▶ Poursuite des Plans de Paysage et des travaux d'amélioration pastorale, notamment suite aux fusions intercommunales (extension du Plan de Paysage des Ballons des Hautes Vosges) ;
- ▶ Réalisation d'un bilan de la politique haies et création d'un nouveau dispositif pour 2017 ;
- ▶ Poursuite de l'animation des vergers conservatoires (visites conseils, formation à la taille).

Piloter le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau des Grès du Trias Inférieur (SAGE GTI)

- ▶ Rédiger le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable et le règlement du SAGE ;
- ▶ Lancer une concertation pour une appropriation du futur SAGE ;
- ▶ Étendre le modèle de la nappe au secteur Sud-Ouest.

Animer et coordonner le Plan abeilles et insectes pollinisateurs

- ▶ Le Département joue un rôle fédérateur et coordinateur de l'ensemble des partenaires. Il s'appuie sur les acteurs locaux existants pour créer une dynamique autour des abeilles et insectes pollinisateurs. Le bilan des actions 2015-2016 a été présenté en comité de pilotage en septembre. Sa vocation partenariale a permis l'aboutissement de plusieurs actions comme des animations de sensibilisation, des journées conseils en fleurissement et gestion des espaces verts, des réunions autour de la suppression des produits phytosanitaires, l'installation de ruches pédagogiques...

Chiffres clés

2 486 € pour les actions dans les vergers-conservatoires

1 030 € Plan abeilles et insectes pollinisateurs :

Accompagner les collectivités et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) avec efficacité et pertinence



AXES

Favoriser la mise en œuvre des politiques départementales

ACTIONS

Contractualiser

► Le Département a mis en place sa nouvelle politique d'accompagnement des collectivités avec le lancement de la contractualisation qui repose sur un accompagnement financier mais aussi en matière d'ingénierie, de mutualisation et de partage des outils.

Soutien aux Parcs naturels régionaux (Pnr)

► Suivi de l'ensemble de la politique du Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PnrBV) avec un référent territorial et des spécialistes qui participent en partenariat à la mise en œuvre des projets ;

► Participation à l'étude d'opportunité d'un Pnr portée par l'association « Aux sources du parc ».

9 051 €

d'aides financières à l'Association « Aux sources du parc »

Chiffres clés

Participation au PnrBV à hauteur de :

86 000 €

AXES

Réviser les critères d'attribution des aides

ACTIONS

Assurer une solidarité territoriale en matière d'appui financier

Valoriser les priorités départementales

► Le Département, partenaire privilégié des collectivités locales, intervient financièrement sur les grands thèmes suivants : développement des territoires, mobilité et transports, tourisme, environnement, voirie et réseaux divers, déchets, patrimoine, scolaire - périscolaire et extrascolaire, sports et loisirs, culture. L'aide est structurée en deux régimes :

- les aides relevant de thèmes dits prioritaires, faisant l'objet d'une contractualisation entre le Département et les intercommunalités ;
- les aides relevant de thèmes non prioritaires, ne pouvant être contractualisées.

► Le Département veille à maintenir la solidarité territoriale en apportant aux communes et EPCI un appui financier et un accompagnement en ingénierie, et ce en favorisant la mise en œuvre des politiques départementales prioritaires et en tenant compte des spécificités des bassins de vie.

Cette année, le dispositif d'intervention a connu des évolutions afin de tenir compte d'enjeux importants tels que :

- maîtriser l'impact financier dans un contexte budgétaire contraignant ;
- renforcer le partenariat avec les territoires dans le cadre de contrats initiés par le Plan Vosges Ambitions 2021 ;
- assurer la compétence « solidarité territoriale » confiée au Département par la loi. À cet effet, un nouveau guide des aides financières aux collectivités locales a été adopté.

Chiffres clés

Plus de

6 000 000 €

alloués aux collectivités pour financer leurs projets, représentant plus de 500 dossiers subventionnés et plus de 27 000 000 € d'investissement sur le territoire vosgien, dont :

- thèmes prioritaires (dossiers contractualisés) : 2 992 443 € engagés ;
- thèmes non prioritaires : 3 372 540 € engagés ;
- travaux divers d'intérêt local : 173 139 € engagés

Autres crédits :

- amendes de police : 560 997 € alloués pour 62 dossiers ;
- Solidarité Urbaine Rurale (SUR) : 2 604 837 € alloués pour 34 dossiers

AXES

Mettre à disposition les compétences en matière d'ingénierie

S'appuyer sur des schémas de service à la population

ACTIONS

Ingénierie

► Le Département met à disposition des collectivités une ingénierie territoriale et spécialisée, ainsi qu'une expertise thématique qui permet d'apporter un accompagnement technique et méthodologique auprès des porteurs de projets. Par ailleurs, le Département soutient techniquement et financièrement les démarches des territoires Leader structurés en Groupe d'Action Locale (GAL), permettant l'émergence des projets dans les territoires ruraux.

Réaliser un Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public qui sert de levier aux priorisations départementales

► Définition conjointe du projet avec la Préfecture, avec une volonté de saisir cette compétence confiée par la Loi NOTRE pour en faire un outil de développement du territoire pouvant servir de levier aux priorisations départementales et à l'attractivité du département. Travail réalisé dans le cadre d'une équipe projet État / Département avec une grosse partie d'éléments de diagnostic cartographiques réalisés en interne et un marché lancé pour un accompagnement externe d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

35 600 €

d'aide financière sur les postes des 4 structures GAL des Vosges

22 920 €

consacrés pour le marché (enquêtes)

Apporter le Haut-Débit, le Très-Haut Débit et la téléphonie mobile - Généraliser la fibre optique à l'abonné



AXES

Déployer des dispositifs de montée en débit complétés par une aide à l'installation des kits satellites et de solutions alternatives

Raccorder via la fibre optique les parcs d'activités d'intérêt départemental et les bâtiments prioritaires (entreprises, enseignement, santé, administration) à la demande

ACTIONS

Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'Aménagement Numérique (PAN) 2014-2018

- Contractualisation d'un marché d'entretien et de maintenance pour les infrastructures numériques issues du PAN ;
- Poursuite des travaux du PAN, par la finalisation de la phase 1 en faveur de la résorption des zones blanches ADSL et l'engagement des travaux de la phase 2 pour assurer la montée en débit ;
- Instruction des demandes d'aides individuelles pour l'équipement en solution satellite et recherche de nouvelles solutions pour pallier la saturation de la solution satellite ;
- Poursuite de la réalisation des travaux de desserte optique des 4 Parcs d'Activités d'Intérêt Départemental (PAID) ;
- Accompagnement des professionnels au raccordement Très Haut Débit.

Chiffres clés

- 99,9 % de disponibilité des infrastructures départementales de Haut Débit pour les opérateurs ;
- 5 298 nouveaux usagers bénéficiaires de services Haut Débit filaires (> 3 Mbit/s) ;
- 3 % de la population nouvellement couverte en Haut Débit filaire (> 3 Mbit/s), 1,8 % en Très Haut Débit (> 30 Mbit/s) et 2,4 % en VDSL2 ;
- 35 armoires Points de Raccordements Mutualisés (PRM) nouvellement construites et activées ;
- 5 collectes NRA ZO et 201 km de réseaux optiques nouvellement construits ;

- 116 usagers bénéficiaires de services Haut Débit (> 3 Mbit/s) par kits satellites ou solutions alternatives et 56 aides financières à l'équipement satellite attribuées ;
- 3 PAID disposant de la fibre optique à l'entrée de la zone ;
- 3 professionnels raccordés en fibre optique dans le cadre du guichet « Très Haut Débit », dont 2 par une évolution du périmètre de l'offre régulée THD sur fibre optique (CELAN/CE20)



Travaux de micro-tranchée

AXES

ACTIONS

Contribuer à la généralisation de la fibre optique à l'abonné à travers le projet régional

S'impliquer dans la résorption des zones blanches de téléphonie mobile dans le cadre de plans nationaux

Participer au projet régional (techniquement et financièrement)

► Participation à la définition du projet FttH régional (desserte en fibre optique des usagers), par une délibération de l'Assemblée départementale du 16 décembre (périmètre du projet et priorités de déploiements sur les premières années, articulation avec les investissements du PAN - conduite d'une étude d'ingénierie FttH sur le Département - et clé de répartition financière estimative.

S'inscrire dans les plans nationaux de couverture de téléphonie mobile

► Réponse aux appels à projets nationaux pour la couverture des zones blanches de téléphonie mobile en centres-bourgs et sur des sites prioritaires à caractère économique et touristique. Le Département a la maîtrise d'ouvrage de la construction des pylônes.

11 communes vosgiennes et 2 sites économiques et touristiques retenus dans la cadre du programme national

Garantir une offre d'insertion sociale sur l'ensemble du territoire et prévenir la précarité par une politique volontaire d'insertion professionnelle



AXES

ACTIONS

Coordonner les différents acteurs de l'insertion favorisant un suivi et un contrôle accrus

Lutter contre la fraude et favoriser l'accès aux droits

- Adaptation des courriers envoyés aux travailleurs indépendants ;
- Demande renforcée de pièces complémentaires ;
- Envoi d'un courrier à tous les bénéficiaires du Revenu de solidarité Active (RsA) ayant un droit ouvert mais sans orientation, leur rappelant leurs obligations.

Créer les Assises de l'Insertion

- Les Assises de l'Insertion se sont tenues le mardi 25 octobre à Capavenir Vosges.

Chiffres clés

- 187 sorties du dispositif RsA ;
- 809 situations examinées en Équipe Pluridisciplinaire Territoriale (EPT) ;
- 112 décisions de radiation du dispositif (soit une économie de 1 682 772 €)

213 dossiers qualifiés de fraudeux pour 1 444 764 € de préjudice

350 participants aux assises de l'insertion

77 propositions formulées

AXES

Accompagner socialement les publics éloignés de l'emploi

170 091 €

au titre des aides individuelles

- 216 314 € au titre de l'Aide à l'Autonomie Sociale ;
- 260 000 € au titre du FAIJ

610 649 €

au titre de la mission référent social

- 165 340 € au titre de la Mesure d'Accompagnement Social Budgétaire.
- 1 910 922 € au titre des actions ;
- 124 actions collectives ;
- 1 820 bénéficiaires du RsA accompagnés

Assurer un accompagnement professionnel des publics plus proches de l'emploi

1 048 bénéficiaires accompagnés sur la période 2015/2016

177 sorties emploi sur cette période

24 actions programmées sur la période 2014/2016

2 285 980 € de crédits européens attribués

ACTIONS

Faciliter les projets d'insertion sociale et / ou professionnelle et prévenir la précarité par des aides financières individuelles

► Les aides individuelles ont pour finalité d'apporter les moyens indispensables à la réalisation d'un parcours d'insertion social, socio-professionnelle ou professionnelle. Il s'agit d'un outil complémentaire qui permet d'intervenir pour répondre aux besoins de la personne dans différents domaines tels que la mobilité, l'emploi, le logement, l'accès au sport et à la culture...

Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement individuel

► Le bénéficiaire du RsA a droit à un accompagnement social et professionnel adapté à ses besoins, organisé par un référent unique.

Faciliter la sortie du dispositif RsA par la mise en œuvre d'actions d'accompagnement collectif des bénéficiaires

► Afin de mettre en œuvre sa politique d'insertion, le Conseil départemental finance un ensemble d'actions proposées par des acteurs locaux dans le cadre d'appels à projets. Ces actions, en prenant appui sur des supports d'animation, permettent aux bénéficiaires du RsA de construire leur employabilité par la découverte de milieux professionnels, le respect des rythmes, l'adaptabilité. À titre d'exemple, une action de Sensibilisation Aux Métiers des Services Aux Personnes (SAMSAP) à destination des bénéficiaires du RsA a été mise en place en lien avec les MFR.

Développer les partenariats

► Reconstitution de la convention d'accompagnement global avec Pôle emploi, qui vise à travailler en complémentarité avec Pôle emploi sur le projet professionnel du bénéficiaire du RsA et les freins sociaux qui font obstacle à une reprise immédiate d'un emploi.

Mobiliser des fonds européens

► La convention de subvention globale au titre du programme opérationnel national pour l'emploi et l'inclusion confie au Conseil départemental la gestion d'une subvention globale de crédits européens.

Garantir un niveau de qualité et de performance homogène du réseau routier et réaliser des projets à vocation sécuritaire



AXES

ACTIONS

S'appuyer sur un programme global d'entretien du réseau routier départemental



Ouvrage de Neufchâteau

Élaborer et mettre en œuvre un schéma pluriannuel d'entretien

- Acquisition et mise en service du Système d'Information Routière (SIREO) et déploiement au deuxième semestre au sein des Unités Territoriales ;
- Réalisation des formations sur l'outil SIREO et mise en place des reconnaissances de chaussées afin de préparer le plan pluriannuel d'entretien.



AXES

ACTIONS

Assurer la performance, la qualité et la sécurité du réseau routier départemental

Atteindre un niveau de qualité du réseau routier départemental satisfaisant

- ▶ La mise au point, le suivi des marchés et la réalisation des programmes de renouvellement des couches de surface, dont les dépenses mandatées s'élèvent à 9 407 000 €, se répartissent comme suit :
 - 79 km pour les travaux d'enrobés ;
 - 211 km pour les travaux d'enduits superficiels, dont 77 km confiés aux entreprises privées, le reste étant effectué par le Parc départemental ;
 - 60 km pour les travaux préparatoires et de renforcement ;
 - 13,5 km pour les enrobés coulés à froid.
- ▶ Des réparations d'ouvrages d'art (18 ouvrages, 3 murs de soutènement et 17 petits ouvrages) ont été étudiées et mises en travaux.

Chiffres clés

Réparations d'entretien courant :

3 281 700 €

Opérations de déneigement :

2 004 000 €

Aménagement d'itinéraires :

1 630 950 €

dont 1 253 462 € pour Bégnécourt et 377 488 € pour Saint-Amé / Gérardmer

- Programmes d'équipement de la route (signalisation horizontale et verticale, glissières de sécurité) : 387 000 € ;
- réparations d'ouvrages d'art : 2 904 200 €



Accompagner les communes dans leurs aménagements dans une logique d'itinéraire

- ▶ Accompagnement en études.

Aménagement d'itinéraires

- ▶ 2 opérations engagées :
 - RD 165 : aménagement de l'itinéraire Dompain-Vittel, carrefour de Bégnécourt ;
 - RD 417 : restructuration de l'itinéraire Saint-Amé / Gérardmer.

Appel à projets Sécurité Routière

- ▶ Association de prévention routière : actions menées tout au long de l'année dans les établissements scolaires (sensibilisation aux règles de conduite, au partage de la route...).

Petits aménagements de sécurité

- ▶ Aménagement du Col du Mont de Fourche ;
- ▶ Aménagement de la RD 157 à Remiremont ;
- ▶ Aménagement du carrefour de la RD 12 / RD 62 à Girmont ;
- ▶ Aménagement du carrefour de la RD 33 / RD 55 à Florémont ;
- ▶ Aménagement du carrefour de la RD 4 / RD 20 à Trémonzey

Chantiers routiers de proximité

- ▶ 9 opérations réalisées :
 - RD 81 : renforcement entre Biffontaine et La Houssière ;
 - RD 164 : aménagement au PN de Neufchâteau ;
 - RD 417 : aménagement du carrefour de la croissette avec les RD 486 et 423 à Gérardmer ;
 - RD 6 et 40 : aménagement du carrefour à Pierrefitte ;
 - RD 10 : calibrage et renforcement à Vaxoncourt ;
 - RD 46 et 246 : rectification du carrefour à Rambervillers ;
 - RD 71 et 427 : rectification du carrefour à Liffol-Le-Grand ;
 - RD 674 : réparation de trois ouvrages à Neufchâteau ;
 - RD 430 : régénération de chaussée sur 4,5 km sur la Route des Crêtes.

Actions de prévention routière :

6 000 €

Petits aménagements de sécurité :

168 000 €

Chantiers routiers de proximité :

1 766 000 €

Rationaliser le patrimoine immobilier, entretenir et mutualiser l'ensemble des bâtiments des services au public



Collège Julie-Victoire Daubié, La-Vôge-les-Bains

AXES

Définir une stratégie d'entretien, de grosses réparations et de mise en conformité

ACTIONS

Réaliser et mettre à jour un diagnostic des bâtiments

► 34 audits ont été menés sur le patrimoine départemental, couvrant 38 % des bâtiments.

Optimiser la gestion des contrats de maintenance

► Cette action a permis de réduire sensiblement le nombre de pannes des appareils au cours de l'année (portails automatiques, ascenseurs, sécurité incendie).

Optimiser la gestion des fluides

► Le siège du Conseil départemental a été raccordé au réseau de chaleur biomasse de la ville d'Épinal et un nouvel accord-cadre a été passé pour la fourniture de gaz naturel, mutualisé avec les collèges. Les marchés en cours ont permis une réduction sur les prix TTC de 27 % pour le gaz et 14 % pour l'électricité par rapport aux contrats précédents.

AXES

Définir un plan pluriannuel d'investissement



Poursuivre la démarche de rationalisation et mutualisation de l'ensemble des bâtiments de services au public sur le territoire

ACTIONS

Les grands chantiers de bâtiments (Autorisations de programmes > 4 M€)

► La nouvelle demi-pension du collège Jules Ferry d'Épinal a été livrée pour la rentrée scolaire 2016 / 2017.

Les chantiers de proximité des collèges (Autorisations de programmes < 4 M€)

► La mise en accessibilité des collèges s'est poursuivie avec la livraison des travaux aux collèges Louis Pergaud de Châtel-sur-Moselle et Julie-Victoire Daubié de la Vôge-les-Bains, lequel a également bénéficié de travaux d'isolation thermique par l'extérieur.

Les chantiers de proximité des bâtiments départementaux (Autorisations de programmes < 4 M€)

► Une nouvelle salle d'exposition a été totalement réaménagée au MDAAC.

Les grosses réparations et les diagnostics

► De nombreux travaux ont été menés sur l'ensemble du patrimoine, plus particulièrement des travaux d'amélioration de la sécurité dans les collèges par le déploiement de systèmes de contrôle d'accès, la mise en place de détection incendie complémentaire dans les collèges métalliques, la rénovation complète de salles de sciences aux collèges Alphonse Cytère de Rambervillers et Le Tertre de Remiremont et la réfection partielle des circulations au collège Souhait de Saint-Dié-des-Vosges.

Réduire le parc immobilier et mutualiser avec d'autres partenaires

► Le Département a procédé à la vente d'un bien immobilier, à la réalisation de 37 actes administratifs d'acquisitions et de cessions de terrains, ainsi qu'à 5 actes d'échanges de terrains.

Chiffres clés

► Répartition des dépenses par nature d'intervention :

- adaptation à l'usage : 37,8 % ;
- pérennité des ouvrages : 24,4 % ;
- sécurité et hygiène : 16,1 % ;
- continuité de fonctionnement vital : 9,9 % ;
- sûreté : 8,7 % ;
- économies d'énergie : 3,1 %

Articuler les ambitions du Département avec les projets portés par chacun des territoires



AXES

ACTIONS

Accompagner chaque territoire financièrement et en ingénierie selon sa propre identité

Contractualiser

Exécuter les contrats

► Mise en œuvre de la 1^{ère} génération de contrats avec les territoires.

Apporter de l'ingénierie

► Outre l'ingénierie territoriale et spécialisée, le Département valorise les territoires en s'inscrivant dans des démarches supra-départementales, via sa politique territoriale renforcée. La mise en œuvre d'actions innovantes et la participation active de l'ingénierie départementale dans les instances, réseaux et initiatives régionales et nationales, ou des autres acteurs départementaux, concourent à l'attractivité des territoires. Le Département s'est notamment investi dans la création d'un observatoire régional des friches porté par l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) ou sur les contrats de territoire avec la Préfecture.

Chiffres clés

27

contrats signés avec toutes les intercommunalités des Vosges

- 228 projets éligibles inscrits aux contrats ;
- 63 projets déposés ;
- 32 projets de développement d'intérêt départemental

11 700 €

d'aide financière à l'EPFL

Aider, sous forme d'ingénierie, les acteurs locaux à concevoir, structurer et concrétiser leurs projets



AXES

ACTIONS

Mettre à disposition

des acteurs locaux l'expertise départementale pour favoriser l'émergence des projets dans le cadre de la contractualisation

Adapter l'accompagnement en ingénierie thématique aux besoins des territoires (tourisme, économie, environnement, culture ...)

- Les directions spécialisées ont poursuivi leur accompagnement des acteurs du territoire sur leur thématique avec une ingénierie de projets et des outils notamment d'aide à la décision.
- Un des enjeux majeurs est d'avoir une ingénierie forte qui porte la vision stratégique d'aménagement du territoire, avec la cohérence et l'analyse nécessaires aux projets porteurs d'activité. Or, les acteurs locaux ne disposent pas encore ou pas toujours des moyens nécessaires à leur développement. Ainsi, dans le cadre de la contractualisation, les besoins des territoires ont été identifiés, afin de définir et créer une politique partagée de l'ingénierie, avec un modèle économique pérenne à partir de l'existant, dans un objectif de mutualisation.

Partager les compétences, les savoir-faire, les outils existants et favoriser la mise en réseau

- Via l'observatoire, les chiffres clés ont été réalisés pour les 27 intercommunalités, puis par anticipation à l'échelle des 11 futurs périmètres de 2017.
- Le Département a favorisé la mise en réseau à travers son investissement dans les démarches et instances supra-départementales.

Soutenir les structures départementales d'ingénierie

Développer l'ingénierie technique pour aider à la concrétisation des projets

164 092 €

d'aide financière à l'Agence Technique Départementale (ATD)

220 000 €

d'aide financière au Conseil Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE)

Rechercher l'exemplarité en intégrant les enjeux du développement durable et de la transition écologique dans les politiques départementales



AXES

ACTIONS

Intégrer le développement durable dans les politiques territoriales

Appuyer les collectivités dans leurs projets en faveur du développement durable

► Le Département s'appuie sur les acteurs locaux existants pour sensibiliser le public au travers d'aides financières (subventions) pour des actions spécifiques. 11 projets de collectivités et 2 projets d'EPCI portant sur des actions de sensibilisation de la population aux enjeux du développement durable (biodiversité, gestion durable des ressources, déchets, eau, environnement, paysage...) ont été soutenus.

Affirmer le conventionnement avec les associations pour l'éducation au développement durable

► Le Département a conventionné avec 13 associations d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) pour mettre en place, sur l'ensemble du territoire, des animations à destination des différents publics (grand public, scolaires, publics spécifiques), mais aussi développer des outils pédagogiques, des formations de formateurs et réaliser de l'animation de réseau.



Poursuivre l'apport d'ingénierie

► Le Département joue un rôle indispensable en accompagnant les projets des acteurs locaux (communes, intercommunalités et associations) par des conseils, avis techniques et méthodologiques, en complément des aides financières.

Fédérer et coordonner les acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) dans le département

► Les acteurs de l'EEDD dans les Vosges sont regroupés au sein de la plateforme d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable des Vosges TER'O.

► Le Département est impliqué dans l'animation de TER'O au sein du Groupe d'Action et de Coordination (GAC). Il est également représenté au sein des différents groupes thématiques (climat-air-énergie, alimentation de proximité, nature, scolaire). Il est co-pilote du groupe scolaire avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) et fortement impliqué techniquement et financièrement dans l'appel à projets scolaires EEDD de la plateforme.

Mobiliser et valoriser les initiatives locales

► Sensibilisation du public à l'éco-citoyenneté avec l'opération « Vosges, le plus beau est avenir... », qui propose du matériel pour des chantiers de nettoyage ;
 ► organisation de la 2^{ème} édition des trophées du développement durable, qui a pour objectif de valoriser les acteurs locaux (associations, acteurs publics, établissements scolaires, entreprises) ayant réalisé un projet intéressant dans l'une des 4 catégories proposées (Biodiversité, Milieux et ressources naturels - Climat, Mode de production et de consommation responsables, Vivre ensemble).

Chiffres clés

►► **24** interventions réalisées sur tout le département dans les domaines des Agendas 21, Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), plans climat, EEDD...

28 jours consacrés par le Conseil départemental à l'animation de TER'O

82 projets dans l'appel à projets scolaires TER'O

87 chantiers mis en œuvre (4 587 participants)

41 candidatures aux trophées du développement durable (budget : 27 811 €)

Chiffres clés

►► **32 830 €**
de subventions

13 associations aidées à hauteur 177 142 €

626 interventions réalisées

AXES

Rechercher l'exemplarité du Département

Encourager l'économie circulaire

Construire la feuille de route du développement durable du département

ACTIONS

Faire évoluer le Plan Climat Énergie Interne (PCEI)

► Le PCEI a été intégré dans le Plan Opérationnel de Transition Écologique, dénommé Plan VASTE (Vosges Ambitions Spécial Transition Écologique). Un bilan des émissions de gaz à effet de serre du Département en 2015 a été réalisé.

Renforcer l'exemplarité du Conseil départemental à travers son fonctionnement interne

► Un volet dédié au fonctionnement interne est prévu dans la construction du plan VASTE.

Mobiliser et accompagner les initiatives du territoire

► Le Département est membre fondateur de l'association Pôle Eco Ter créée fin 2015, avec le Syndicat Mixte pour la gestion des Déchets ménagers et assimilés (SMD), le Syndicat Intercommunal de Collecte et de VALorisation des Déchets de l'agglomération d'Épinal (SICOVAD), l'association d'insertion A.M.I, l'entreprise d'insertion Reval'prest et la Communauté d'Agglomération d'Épinal. Cette association met en œuvre une stratégie commune et pérenne de mutualisation au service de projets économiques socialement innovants, porteurs de développement durable et créateurs d'emploi sur le territoire, dans la perspective d'un Pôle Territorial de Coopération Économique. Cette année a vu l'étude de préfiguration du Pôle se dérouler et des temps forts pour diffuser les notions d'économie circulaire et de coopération économique.

Élaborer le Plan Opérationnel de Transition Écologique

► Élaboration des premières étapes du Plan Opérationnel de Transition Écologique (plan VASTE), avec diagnostic et ateliers participatifs de co-production d'idées sur les 8 thèmes suivants : alimentation et circuits courts, économie circulaire, prévention et gestion des déchets, logement et bâtiment, production d'énergies, mobilités, financements innovants, ressources naturelles, urbanisme et paysage, compétences (savoirs et savoir-faire).

Faire de l'évaluation un outil de pilotage du Plan Vosges Ambitions 2021



AXES

Élaborer un tableau de bord permettant un suivi détaillé et régulier de toutes ses politiques

ACTIONS

Élaborer un tableau de bord permettant un suivi détaillé et régulier de toutes les actions nécessaires à la mise en œuvre du Plan Vosges Ambitions 2021

Analyser, mesurer et alerter

► Un travail préalable important a été engagé afin de préparer la démarche d'évaluation du Plan Vosges Ambitions 2021. Celui-ci a consisté à :

- établir un référentiel pour chacun des 22 programmes du Plan qui cartographie l'ensemble des actions qui seront conduites sur la période 2015-2021 ;
- définir les objectifs à atteindre et fixer les indicateurs chiffrés qui permettront d'assurer le suivi du Plan Vosges dans sa durée et d'en mesurer régulièrement sur cette période l'avancée et l'efficacité.

► Les directions concernées mais également les élus départementaux ont été étroitement associés à ce travail. Cette démarche et la méthode déployée ont fait l'objet d'un intérêt marqué de la part d'autres départements et collectivités à l'échelle nationale.

Chiffres clés

Emissions de gaz à effet de serre du Département en 2015 :

► **37 740 tonnes**
équivalent CO₂.

10 000 €
d'aide pour l'étude de préfiguration.

AXES

Présenter en toute transparence l'évaluation de l'ensemble des politiques à mi-mandat afin d'en dresser un bilan et d'en réviser le cas échéant les contenus

ACTIONS

Mesurer la performance de l'intervention départementale

Questionner les objectifs au regard de l'évaluation pour aider à la décision (ajustement, nouvelle orientation ou abandon des interventions menées)

► Une grille multicritères a été établie pour une programmation des évaluations qui seront conduites sur la période du Plan. En outre, une réflexion a été amorcée afin de pouvoir intégrer à cette évaluation, un plan organisationnel qui permettra de mesurer les ressources (moyens financiers et humains notamment) mobilisées pour chacun des programmes du Plan avec pour volonté de les optimiser.

Impliquer nos partenaires et usagers

► Des réunions territoriales ont été organisées, afin de présenter aux forces vives des cantons (élus locaux, représentants du monde économique, social ou associatif notamment), les premières réalisations concrètes du Plan Vosges Ambitions 2021 et d'échanger avec elles sur les actions mises en œuvre pour valoriser l'attractivité des Vosges, la qualité de vie des Vosgiens et les équilibres territoriaux.

Directeur de la publication : François VANNSON

Textes : Conseil départemental des Vosges

Crédits photographiques :

ArtReflexPhoto, Tino Cacopardo, Sébastien Chenal,
Conseil départemental des Vosges, Fotolia,
Studio Toucan-Toucan

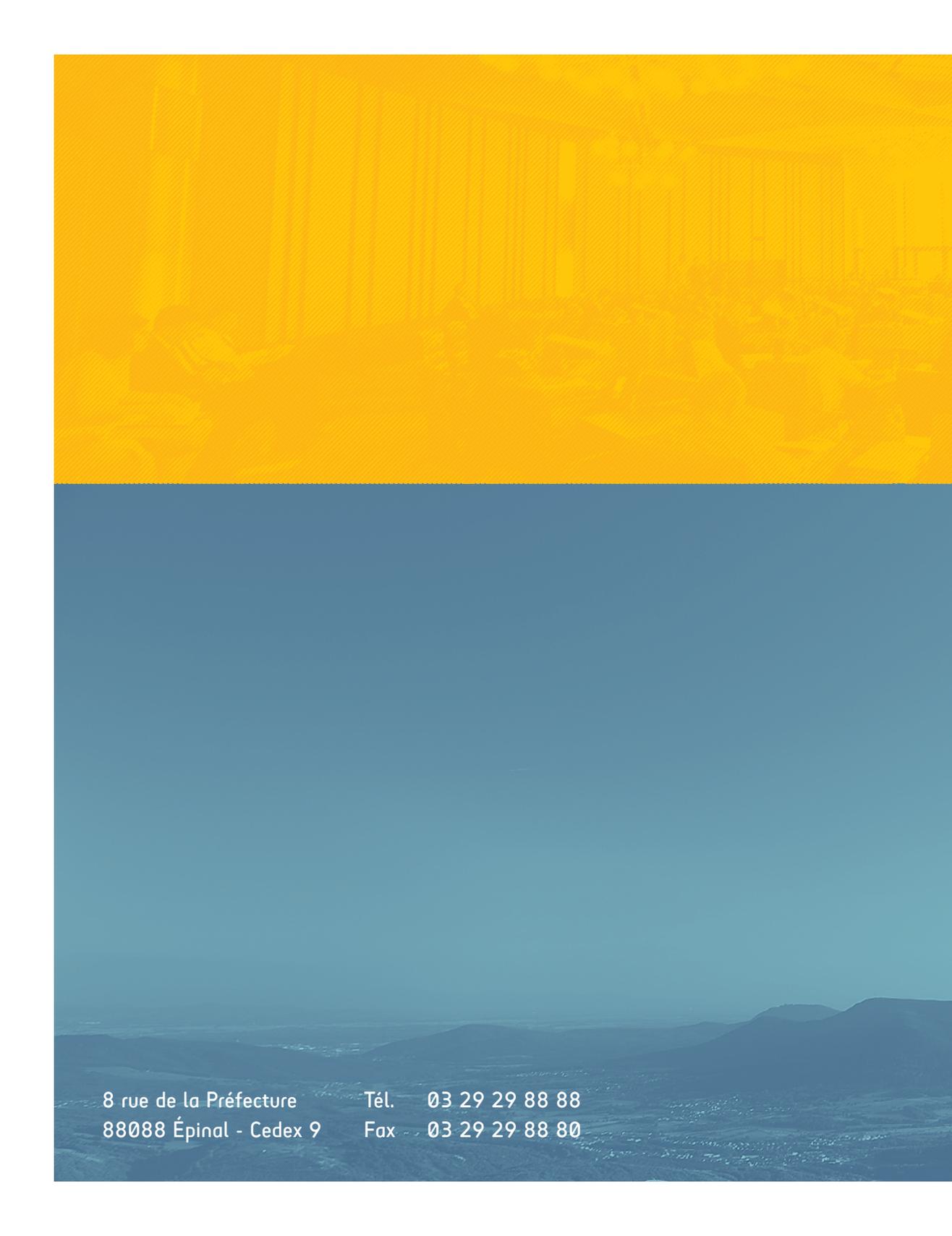
Conception/réalisation : Studio Toucan-Toucan

Impression : Conseil départemental des Vosges
8, rue de la Préfecture - 88088 Épinal cedex

Tirage : 60 exemplaires

Dépôt légal : octobre 2017

N° ISSN : 1262-5094



8 rue de la Préfecture
88088 Épinal - Cedex 9

Tél. 03 29 29 88 88
Fax 03 29 29 88 80